

DOCUMENTS CONSOLIDES

Exercice 2022

	Pages
■ Compte de Résultat consolidé au 31/12/2022	2
■ Bilan consolidé au 31/12/2022	4
■ Annexe aux états financiers arrêtés au 31/12/2022	5
▶ Présentation de l'OPCO	8
▶ Faits caractéristiques de l'exercice	10
▶ Evènements postérieurs à la clôture	11
▶ Règles et méthodes comptables	11
▶ Informations complémentaires au 31.12.2022 relatives au bilan et au compte de résultat	18
▶ Autres informations	35
■ Documents financiers par section financière	36
➤ Plan de développement des compétences -50 salariés	37
➤ Alternance	42
➤ CPF	47
➤ Plan conventionnel	52
➤ Plan volontaire	57
➤ France compétences	62
➤ CIF CDI	66
➤ CIF CDD	71
➤ Moyens communs : Unigestion	76

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	TOTAL GENERAL	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	55 322 907,34	72 635 415,66
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	56 701 397,22	68 657 386,76
* Autres aides : Pôle emploi	0,00	1 978 028,90
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	-1 378 489,88	2 000 000,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	150 731 850,99	384 426 438,81
Reprise PCA VOLONTAIRE	778 819,95	4 889 795,84
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	242 355 362,08	56 796 174,03
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	6 286 198,56	3 518 821,38
* Transferts France Compétences	236 069 163,52	53 277 352,65
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	14 606 993,53	1 978 742,30
* Autres produits	789 109,62	1 574 174,85
	0,00	0,00
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	13 817 883,91	404 567,45
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	804 504,12	1 762 801,79
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	804 504,12	1 762 801,79
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	7 032,36	6 717,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE	0,00	0,00
Total I - PRODUITS DE FORMATION	464 607 470,37	522 496 085,43
CHARGES DE FORMATION	416 949 177,35	370 317 854,09
* Etudes & Recherches et fonctionnement des observatoires	0,00	0,00
	0,00	0,00
* Aide au paritarisme	0,00	0,00
Actions individuelles	190 681 156,16	156 605 116,80
* Coûts pédagogiques	148 864 057,78	123 138 178,57
* Coûts pédagogiques au titre du DIF	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre du CBC	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE	0,00	0,00
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	28 058 179,75	24 650 383,31
* Transports, Hébergements & Repas	12 654 938,66	7 794 390,75
* Charges liées aux congés VAE	4 027,26	24 160,01
* Formations HTT	87 048,11	302 587,84
* Charges liées aux CBC et congés examens	1 344,00	10 231,21
* Charges au titre du DIF	0,00	0,00
* Matériels pédagogiques	410 272,25	201 430,46
* Autres	601 288,35	483 754,65
Actions collectives & opérations groupées	17 732 806,23	16 247 145,22
* Coûts pédagogiques	17 071 888,83	15 946 246,55
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	0,00	0,00
	0,00	0,00
* Transports, Hébergements & Repas	660 917,40	300 898,67
* Matériels pédagogiques	0,00	0,00
* Autres	0,00	0,00
Professionnalisation	158 194 382,54	112 399 766,82
* Contrats de Professionnalisation	25 308 401,55	27 856 956,16
* Période de Professionnalisation	184 518,56	1 588 985,00
* PRO A	4 522 797,15	359 844,94
* POE	0,00	0,00
* POE Collective	0,00	0,00
* Formation des tuteurs	97 778,30	65 695,47
* La fonction tutorale	1 169 751,39	2 602 937,81
* VAE Alternance	342 132,64	313 056,80
* Contrat d'apprentissage	118 686 458,29	72 855 295,73

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	TOTAL GENERAL	
	2022	2021
* Frais annexes Contrat d'apprentissage	1 746 575,14	968 724,59
* Fonction maître d'apprentissage	5 618 339,12	5 462 829,70
* Formation Maître d'apprentissage	37 204,36	6 342,02
* Fonctionnement CFA	480 426,04	319 098,60
* Charges à payer pour EFF	50 340 832,42	85 065 825,25
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	12 730 843,17	143 347 488,47
* Autres charges	206 682,05	248 422,15
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	10 580 757,76	9 670 703,45
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution France Compétence	1 671 224,31	133 428 362,87
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP	272 179,05	0,00
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	121 947,00	15 190 980,58
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	681 160,23	724 069,08
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	285 354,30	724 069,08
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	395 805,93	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVESERMENT DE COLLECTE OCTA	0,00	0,00
Total II - CHARGES DE FORMATION	430 483 127,75	529 580 392,22
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	34 124 342,62	-7 084 306,79
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	29 697 318,11	28 335 035,52
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	29 697 318,11	28 335 035,52
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	4 427 024,51	-35 419 342,31
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	832 828,20	625 266,12
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	832 828,20	625 266,12
* Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	832 828,20	625 266,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	1 061 159,86
* Produits des cessions sur immobilisations corporelles cédées	0,00	1 061 159,86
* Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	463 452,73
* Valeur comptable sur immobilisations corporelles cédées	0,00	463 452,73
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	597 707,13
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	90 763,38	71 728,09
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	5 169 089,33	-34 268 097,15

BILAN CONSOLIDE 2022 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement	16 854 801,92	16 854 801,92
					* Report à nouveau	143 655 869,55	177 923 966,70
					* Résultat de l'exercice	5 169 089,33	-34 268 097,15
					Total I	165 679 760,80	160 510 671,47
					* Provisions pour charges	2 674 402,30	3 204 028,12
					* Provisions pour EFF	0,00	0,00
					* Provisions pour non utilisation subvention	395 805,93	0,00
					* Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
					* fonds dédiés	4 327 009,22	18 022 946,13
Total I	52 839 837,25	36 148 500,08	16 691 337,17	17 283 756,36	Total II	7 397 217,45	21 226 974,25
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
* Adhérents et comptes rattachés	89 841 343,36	0,00	89 841 343,36	121 693 703,59	* Emprunt et dettes assimilées (banques)	34 575 020,07	52 310 082,06
* Etat	0,00	0,00	0,00	0,00			
* Autres créances							
. Appel à projet FPSPP	0,00	0,00	0,00	0,00	* Adhérents et comptes rattachés	10 014 396,93	11 633 945,15
. Autres Subventions	113 046 277,05	0,00	113 046 277,05	52 646 595,92	* Fournisseurs	1 328 543,87	1 398 802,84
. Au titre de la péréquation	206 339 945,00	0,00	206 339 945,00	57 438 505,05	* Fiscales et sociales	9 640 059,95	8 768 255,90
. Autres créances	5 566 293,90	1 236 895,97	4 329 397,93	3 567 246,18	* Autres dettes		
					- transferts et excédents	5 915,46	3 267 089,98
* Valeurs mobilières de placement	97 404 967,75	0,00	97 404 967,75	204 957 785,24	- autres	8 283 614,53	10 639 389,59
* Disponibilités (banques)	103 634 641,67	0,00	103 634 641,67	108 979 859,61	- Charges à payer sur EFF	325 837 835,79	275 497 003,37
* Charges constatées d'avance	958 674,73	0,00	958 674,73	428 719,73	* Produits constatés d'avance	69 484 219,81	21 743 957,07
Total II	616 792 143,46	1 236 895,97	615 555 247,49	549 712 415,32	Total III	459 169 606,41	385 258 525,96
TOTAL GENERAL (Total I + Total II)	669 631 980,71	37 385 396,05	632 246 584,66	566 996 171,68	TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III)	632 246 584,66	566 996 171,68

ANNEXES
AUX COMPTES
DE L'EXERCICE
CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2022

S O M M A I R E

1. Présentation générale de l'OPCO

- 1.1. Objet social
- 1.2. Agréments
- 1.3. Champ d'intervention
- 1.4. Organisation

2. Faits caractéristiques de l'exercice

- 2.1. Changement de commissaires aux comptes
- 2.2. Excédents de disponibilités
- 2.3. Modalités de collecte
- 2.4. Création d'une section financière sur le volontaire pour la gestion des EPA
- 2.5. Fin du dispositif CIF

3. Événements postérieurs à la clôture

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Principes généraux

4.2. Méthodes d'évaluation des principaux postes du bilan et du compte de résultat

- 4.2.1. Immobilisations et amortissement
 - 4.2.1.1. *Immobilisations incorporelles*
 - 4.2.1.2. *Immobilisations corporelles*
 - 4.2.1.3. *Immobilisations financières*
- 4.2.2. Créances
 - 4.2.2.1. *Règles générales*
 - 4.2.2.2. *Règles de rattachement des collectes*
 - 4.2.2.3. *Règles de rattachement des fonds attribués par France compétences*
 - 4.2.2.4. *Autres créances et provisions pour dépréciation*
 - 4.2.2.5. *Règles de détermination des subventions à recevoir*
- 4.2.3. Dettes
 - 4.2.3.1. *Règles générales*
 - 4.2.3.2. *Règles de rattachement des dépenses de formation*
- 4.2.4. Provisions pour risques et charges
 - 4.2.4.1. *Provisions pour dépenses de formation*
 - 4.2.4.2. *Provision pour engagement retraite*
 - 4.2.4.3. *Autres provisions pour risque et charges*
 - 4.2.4.3. *Fonds dédiés*
- 4.2.5. Trésorerie et placements
 - 4.2.5.1. *Règles générales d'évaluation*
 - 4.2.5.2. *Règles applicables aux Opco sur les placements*
 - 4.2.5.3. *Règles relatives aux excédents financiers*
- 4.2.6. Frais de fonctionnement
 - 4.2.6.1. *Plafonnement des frais de fonctionnement*
 - 4.2.6.2. *Répartition des frais de fonctionnement dans les sections financières*

4.2.6.3. *Frais de fonctionnement par destination*

4.2.7. Section « moyens communs »

5. Informations complémentaires relatives au bilan et au compte de résultat

5.1. Mouvement des postes de l'actif immobilisé

5.2. Amortissements et dépréciations

5.3. Transferts de fond propres entre sections financières

5.3.1. Section financière Compte personnel de formation

5.3.2. Sections financières Congé individuel de formation CDI et CDD

5.3.3. Section financière dédiée aux contributions volontaires spécifiques

5.4. Etat des provisions

5.4.1. Provisions pour Charges

5.4.2. Fonds dédiés

5.5. Etat des dettes

5.5.1. Etat des dettes financières

5.5.2. Etat des dettes d'exploitation

5.5.3. Etat des dettes fiscales et sociales

5.5.4. Etat des charges à payer EFF

5.5.5. Etat des produits constatés d'avance

5.6. Actif circulant

5.6.1. Etat des Créances

5.6.2. Trésorerie

5.6.3. Charges constatées d'avance

5.7. Tableau de variation des fonds propres

5.8. Collecte

5.9. Résultat exceptionnel

6. Autres informations

1. Présentation générale de l'Opco

Uniformation est une association Loi 1901, créée le 28 juin 1972 par accord-cadre, dont le siège social se situe au 43, boulevard Diderot 75012 Paris.

1-1 Objet social

Uniformation a pour objet de gérer et d'administrer les missions de l'Opérateur de compétence (Opco) de la Cohésion sociale selon les dispositions légales :

- assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelle ayant désigné l'Opco Cohésion sociale,
- apporter un appui technique aux branches professionnelles pour établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et pour déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
- assurer un appui technique aux branches professionnelles dans le cadre de leurs missions de certification,
- assurer un service de proximité au bénéfice des TPE/PME, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés à la formation professionnelle, et d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité,
- promouvoir les formations réalisées en tout ou partie à distance (FOAD) ainsi que celles réalisées en situation de travail (FEST) auprès des entreprises,
- collecter et gérer les contributions supplémentaires conventionnelles et volontaires aux dispositions de l'article L.6332-1-2 du code du Travail et toute autre contribution conventionnelle,
- assurer le financement des études et observatoires conformément à la législation en vigueur,
- assurer le développement et le financement de la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage,
- informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité,
- financer les formations en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail des membres de la délégation du personnel du CSE, et du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Il doit également mettre en œuvre toute activité décidée par le Conseil d'administration.

1-2 Agréments

Uniformation est agréé en tant qu'Opérateur de compétences de la Cohésion sociale depuis le 1^{er} avril 2019 conformément à l'arrêté ministériel du 29 mars 2019 (NOR : MTRD1908313A) modifié par l'arrêté du 9 mai 2019 (NOR : MTRD1911042A). L'Opco est également habilité à gérer les fonds de la formation dans les DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion conformément à l'arrêté ministériel du 29 mai 2019 (NOR : MTRD1915509A).

1-3 Champ d'intervention

Uniformation couvre le périmètre de l'ensemble des branches professionnelles ci-dessous :

- Ateliers et Chantiers d'insertion (obligation conventionnelle)
- Acteurs du lien social et familial (ALISFA) (obligation conventionnelle)
- Aide, accompagnement des soins et des services à domicile (obligation conventionnelle)
- Des métiers de l'Éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation (ECLAT) (obligation conventionnelle)
- Habitat et logements accompagnés (ex Soliha et ex Foyers et services de jeunes travailleurs) (obligation conventionnelle)
- Institutions de retraite complémentaires et de prévoyance
- Mission locale permanence d'accueil d'information et d'orientation (obligation conventionnelle)
- Mutualité (obligation conventionnelle)
- Office public de l'habitat (OPH) (obligation conventionnelle)
- Pôle emploi

- Régies de quartiers (obligation conventionnelle)
- Branches du Régime général de Sécurité sociale (obligation conventionnelle)
- Coopératives Hlm (obligation conventionnelle)
- Tourisme social et familial (obligation conventionnelle)
- Fédération nationale des associations familles rurales (FNAFR) (obligation conventionnelle)
- Entreprises sociales pour l'habitat (ESH) (obligation conventionnelle)
- Acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général - ADITIG (anciennement Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) (obligation conventionnelle)
- Branches du régime minier
- UNEDIC

Ainsi que les entreprises ne relevant pas d'une convention collective nationale ou d'un accord national de branche sur la formation, dont l'activité principale relève du champ d'intervention de l'opérateur de compétences de la Cohésion sociale en application des dispositions du 2^e du II de l'article L.6332-1-1 du code du travail.

Le champ territorial d'Uniformation couvre l'ensemble du territoire métropolitain et la collectivité de Corse ainsi que les départements ultramarins de La Réunion, de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique (Cf 1.2).

1-4 Organisation

Les organisations d'employeurs et les organisations de salariés, signataires de l'accord constitutif et/ou de son avenant, ou ayant adhéré à l'Opco Cohésion sociale et étant représentatifs dans sa branche professionnelle, sont représentés, en nombre égal, dans toutes les instances d'orientation et de décision.

- **L'Assemblée plénière** est constituée de toutes les organisations professionnelles d'employeurs et de toutes les organisations syndicales de salariés signataires de l'accord constitutif de l'Opco Cohésion Sociale et/ou de son avenant, ou ayant adhéré à l'Opco Cohésion sociale. Elle débat des rapports de gestion, rapports financiers et orientations stratégiques, et formule des propositions au Conseil d'administration.
- **Le Conseil d'administration** d'Uniformation est composé paritairment de 48 membres (24 représentants employeurs et 24 représentants salariés), désignés pour quatre ans. Il définit la politique et les orientations générales de l'Opco. Il est l'organe de décision.
- **Le Bureau** est composé de 6 administrateurs du collège employeurs et 6 administrateurs du collège salariés dont un Président, un Vice-président, un Trésorier et un Trésorier-adjoint, désignés alternativement pour deux ans dans chaque collège. Il prépare et suit l'exécution des budgets et traite toute question que lui délègue le Conseil d'administration.
- **Présidence pour l'exercice 2022 :**
 - **Présidente** : Mme Catherine GATTI, issue du collège salariés (CGT)
 - **Vice-présidente** : M. David CLUZEAU, issu du collège employeurs (HEXOPÉE)
 - **Trésorière** : Mme Marie-Claude AUVERGNE, issue du collège employeurs (ANEM)
 - **Trésorier-adjoint** : Mme Ana DANTEC-CIMAS, issue du collège salariés (CFTC)
- **Direction générale** : M. Olivier Phelip
- **Les Sections paritaires professionnelles (SPP)**
Les SPP regroupent plusieurs branches professionnelles dans une logique professionnelle et de cohérence métier ayant désigné Uniformation. Elles suivent et consolident les besoins de formation collectifs et individuels des branches professionnelles qui les composent, proposent des projets qui leur sont communs.
 - SPP 1 : Aide à domicile, Intervention Sociale et Familiale,
 - SPP 2 : Accompagnement social et éducatif – Jeunesse – Loisirs,
 - SPP 3 : Habitat Social,
 - SPP 4 : Vie Civile,
 - SPP 5 : Protection Sociale,
 - SPP 6 : Emploi, Insertion.

2. Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Changement du commissaire aux comptes

La société BDO, en qualité de commissaire aux comptes a été désignée le 22 juin 2022 par le Conseil d'Administration pour la durée légale de 6 ans pour la certification des comptes des exercices 2022 à 2027 inclus. Uniformation étant soumis au code de la commande publique, une consultation a été réalisée dans ce cadre sous forme d'appel d'offres ouvert.

2.2 Excédents de disponibilités

Les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires mentionnées à l'article R.6332-29 du code du Travail sont à nouveau applicables à compter de l'exercice comptable 2022, conformément à l'article 4 du décret n°2020-1739 du 29 décembre 2020, relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Le calcul des disponibilités excédentaires du Plan de développement des compétences au 31 décembre 2022 ne fait pas apparaître d'excédent de trésorerie.

2.3 Modalités de collecte

L'année 2022 marque la fin de la perception des contributions légales au titre des masses salariales 2022. Ainsi il n'est plus question de parler de collecte mais de dotations calculées et versées par France compétence au titre de ces contributions légales.

Pour autant Uniformation a toutefois maintenu l'enregistrement de cotisations dites tardives au titre des contributions assises sur les masses salariales antérieures à 2022, cotisations réparties, suivant les clés de répartitions en vigueur sur les années concernées, sur les sections financières du Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés et Alternance mais également sur la part dédiée à France compétence.

2.4 Création d'une section financière sur le volontaire pour la gestion des EPA

Certaines entités du régime de sécurité sociale, les EPA-Etablissements Publics à caractère Administratif, emploient des fonctionnaires mais également des salariés de droit privé.

Exclus des obligations de cotisation du 1% légal, ils ont le droit de contractualiser des contrats d'apprentissage en lien direct avec les DREETS, mais ne peuvent contractualiser de CPRO et ProA.

Ils cotisent au conventionnel pour leurs salariés de droit privés régis sous la CCN RGSS et ont accès aux projets conventionnels de la branche.

Afin de répondre aux besoins de contractualisation de contrats de professionnalisation et de ProA, la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle, par courrier en date du 16 août 2022, a autorisé l'Union des caisses nationales de sécurité sociale à conclure avec l'OPCO Uniformation une convention de partenariat qui prévoit à travers le versement de fonds volontaires, une gestion de ces derniers au sein d'une section financière spécifique et distincte de celles des contributions légales, conventionnelles et volontaires.

Sous ces conditions, la DGEFP a confirmé la prise en charge à titre dérogatoire des actions de formation et de professionnalisation dans le cadre de contrats de travail conclus selon le régime applicable aux contrats de professionnalisation, ainsi que la mise en œuvre des actions de promotion et reconversion par l'alternance.

2.5 Fin du dispositif CIF-CDD

Il est rappelé que la prise de nouveaux engagements au titre des CIF-CDI et CIF-CDD s'est terminée le 31 décembre 2018. Conformément à l'art. 2 du décret n°2020-1434 du 24 novembre 2020, 60 % des reports à nouveau constatés au 1er janvier 2020 dans les sections financières dédiées aux CIF-CDI et CIF-CDD ont été reversés au 31 décembre 2020 à la section financière dédiée à l'Alternance pour un montant total de 2 030 K€. La réglementation demande que les soldes des reports à nouveau soient versés à la section financière dédiée à l'Alternance au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'extinction des derniers congés individuels de formation, engagés avant le 1er janvier 2019.

S'agissant de la section financière dédiée aux CIF CDD, le dernier dossier ayant été réglé au cours de l'exercice 2022, le report à nouveau au 31 décembre, qui s'élevait à 1 593 K€, a été transféré à la section financière dédiée à l'alternance à la clôture 2022, le versement ayant été effectué le 21 avril 2023.

3. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènement postérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible de remettre en cause de façon significative les comptes et les résultats d'Uniformation pour l'exercice 2022.

4. Règles et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les principes suivants ont été appliqués pour l'établissement des comptes sociaux :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.
- Principe de prudence.
- Non-compensation.
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur résultant des règlements suivants :

- Règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.
- Règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui remplace le règlement 99.01 à compter du 1er janvier 2020, sans que ce changement de méthode ait un impact sur les comptes et la situation à l'ouverture.
- Règlement ANC 2019-03 relatif aux comptes annuels des organismes paritaires de la formation professionnelle et de France Compétences.

Le total du bilan est de 632 246 584.66 €. Le compte de résultat fait ressortir un total de produits 465 440 298.57 € et un total de charges de 460 271 209.24 €, soit un résultat positif de 5 169 089.33 €.

4.2 Méthodes d'évaluation des principaux postes du bilan et du compte de résultat

4.2.1 Immobilisations et amortissement

Depuis le 1^{er} janvier 2005, Uniformation applique les règles issues du règlement CRC 02-10 modifié par le CRC 03-07 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et du règlement CRC 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

4.2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique.

Détermination des durées d'utilisation :

- Logiciel d'activité : 10 ans
- Logiciel comptable et personnel : 4 ans.
- Logiciel information communication : 4 ans
- Autres logiciels : 2 ans.

4.2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique.

a) Décomposition des biens :

Selon l'analyse de l'actif immobilisé réalisée au cours de l'année 2005, seuls les immeubles sont d'une valeur significative et présentent les caractéristiques voulues pour la constatation de composants, conformément aux nouveaux règlements. Les options retenues pour chaque type d'immeuble sont les suivantes :

Les immeubles des Délégations

Il n'a pas été réalisé de décomposition sur ces biens : en effet, l'appréciation de la valeur des différents composants est rendue difficile par la nature des locaux (lots/plateaux faisant partie d'un ensemble). De plus, l'impact sur les comptes d'une décomposition de ces biens ne serait pas significatif.

➔ Immeubles détenus au 31 décembre 2022 :

- délégation Lille (achetée 198 K€ en 04/2002)
- délégation Lyon (achetée 1 308 K€ le 01/08/2011)
- délégation Rennes (achetée 377 K€ en 07/2004)
- délégation Carquefou (achetée 541 K€ en 04/2011)
- délégation Marseille (achetée 838 K€ en 10/2011)
- délégation Toulouse (achetée 316 K€ le 26/02/2020)
- délégation Bordeaux-Mérignac (achetée 498 K€ le 01/12/2020)
- délégation de Nancy (achetée 442 K€ le 18/05/2022)

Soit un total de 4 519 M€.

➔ Immeuble acquis en 2022 :

- L'immeuble de Villiers les Nancy (acquis pour 442 K€ le 18/05/2022)

L'immeuble au siège

L'immeuble détenu 43, bd Diderot est d'une valeur significative (15,2 M€). Une décomposition terrain-construction a été pratiquée lors de l'acquisition (2001). Elle ressort à 4,6 M€ pour le terrain et 10,5 M€ pour les constructions. Les travaux importants réalisés depuis cette acquisition ont fait l'objet d'un enregistrement comptable distinct.

b) Détermination des durées d'utilisation :

- Les immeubles et composants associés
 - La structure (bâti) est amortie sur 40 ans.
 - Les dépenses liées à la climatisation générale s'amortissent sur 20 ans au siège et 10 ans pour les installations des délégations.
 - La toiture s'amortit sur 15 ans.
 - Les installations et agencements s'amortissent sur 10 ans.
- Le matériel de bureau et informatique

Les durées retenues sont les suivantes :

 - Copieurs : 5 ans.
 - Serveur téléphone autocom : 10 ans.
 - Autre matériel de bureau : 7 ans.

- Matériel informatique réseau : 4 ans.
- Matériel informatique I : 3 ans (imprimantes).
- Matériel informatique II : 2 ans (ordinateur pc).
- Matériel informatique III : 5 ans (serveurs).
- Le mobilier de bureau : 10 ans.

4.2.1.3 Immobilisations financières

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés, est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Si la valeur actuelle à l'arrêté des comptes est inférieure à cette valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée du montant de la différence.

4.2.2 Créances

4.2.2.1 Règles générales

La réalisation de l'ensemble des créances est à moins d'un an.

4.2.2.2 Règles de rattachement des collectes

Les contributions conventionnelles assises sur les masses salariales 2022 et encaissées jusqu'au 31 mars 2023 ont été comptabilisées en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

Les contributions supplémentaires volontaires sont quant à elles comptabilisées en produits lors de la décision de financement des actions de formation professionnelle. Ainsi, la collecte versée au 31 décembre 2022 mais ne couvrant pas une action de formation comptabilisée en charge sur l'exercice 2022, est enregistrée en produit constaté d'avance lors de l'arrêté des comptes.

4.2.2.3 Règles de rattachement des fonds attribués par France compétences

Les fonds attribués par France Compétences constituent un produit de l'exercice au titre duquel ils ont été collectés auprès des employeurs.

A compter de l'exercice 2022 France compétences affecte chaque année, le produit des contributions des employeurs qui lui sont versées au titre de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'Alternance, de la contribution supplémentaire à l'apprentissage et de la contribution dédiée au financement du compte personnel de formation pour les titulaires d'un contrat à durée déterminée, déduction faites du versement de l'Etat d'une dotation annuelle pour le financement de la formation des demandeurs d'emploi mais également de la part des ressources dédiées au financement de la mise en œuvre des missions de France compétences

La dotation définitive pour le financement de l'aide au développement des compétences au bénéfice des entreprises de moins de cinquante salariés s'élève à 18 969 k€ auxquels il faut rajouter 360 K€ de complément de dotation 2021 reçus et comptabilisés en 2022, soit au total 19 328 K€.

Pour le financement des dépenses des actions de l'Alternance au titre de 2022, la dotation définitive est de 97 025 K€

Les fonds attribués du fait de l'application d'un mécanisme de péréquation constituent également des produits de l'exercice au titre duquel les dépenses ouvrant droit à ces fonds ont été comptabilisés par l'Opco.

Conformément aux LC n°05-2019 du 13 décembre 2019 et LC n°11-2020 du 6 octobre 2020, France Compétences a notifié le 5 mai 2023 à Uniformation l'ajustement de la dotation en fonds de péréquation interbranches au titre de l'année 2022 pour un montant de 119 716 K€ auxquels il faut déduire 272 K€ de régularisation de dotation 2021, soit au total 119 443 K€.

4.2.2.4 Autres créances et provisions pour dépréciation

Au cours de l'exercice 2022, il a été remboursé sur la créance totale de 1 575 K€ liée à une fraude sur l'agrément du CIF-CDD constatée en 2009, la somme de 7 K€. Le solde de cette créance, ainsi que la provision pour dépréciation rattachée est de 1 237 K€ au 31.12.22.

Le solde de cette créance ainsi que la provision pour dépréciation rattachée ont été transférés sur la section financière Alternance.

4.2.2.5 [Règles de détermination des subventions à recevoir](#)

Le règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par arrêté au Journal officiel du 30 décembre 2018, remplace le règlement CRC 99.01 à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020.

Les produits sont constatés par la contrepartie d'un compte de tiers lorsque ces derniers ont un caractère certain.

Les aides financières prévues dans le cadre des conventions conclues entre l'Opco et les organismes financeurs (FSE, DREETS, Conseils régionaux, Conseils généraux, DGEFP, CNSA, Pôle emploi...) sont rapportées en produit en fonction des réalisations des actions de formation sur l'exercice, et selon les caractéristiques spécifiques à chaque convention de financement.

Dans le cas de conventions pluriannuelles, les ressources non consommées sont constatées en fonds dédiés (cf. point 3.2.4.4- Fonds dédiés).

4.2.3 [Dettes](#)

4.2.3.1 [Règles générales](#)

La réalisation de l'ensemble des dettes est à moins d'un an, à l'exception des charges à payer sur engagements de financement de formation.

4.2.3.2 [Règles de rattachement des dépenses de formation](#)

Conformément au règlement 2019-03 relatif au plan comptable des organismes paritaires de la formation professionnelle, les Engagements de financement de formation (EFF) relatifs à des actions de formation sont comptabilisés en charge lors de la décision de financement de ces actions. Le montant de l'engagement tient compte des annulations probables des actions de formation.

À la clôture, les engagements tenant compte des annulations probables non décaissées sont comptabilisés en charges à payer sur EFF.

Les taux d'annulation retenus sont les suivants :

- PDC -50 : taux moyen de 24 % tous modes de financement confondus.
- Plan conventionnel : taux moyen de 29 % tous modes de financement confondus.
- Alternance : taux moyen de 19 % (Contrat de professionnalisation : 24,47%, Contrat d'apprentissage : 18 % et Pro A : 18 %)
- Volontaire : 20 % (taux sur dossiers cofinancés)

Concernant la détermination du taux moyen d'annulation de la section financière Plan de développement des compétences, il a été déterminé d'un point de vue global, en prenant compte de l'ensemble des typologies de dossiers la constituant, sans déterminer plusieurs taux différenciés au sein du PDC. Ces calculs différenciés n'apportent aucune valeur ajoutée à l'exactitude du résultat des annulations constatées, le calcul global constaté étant in fine de 24 %.

4.2.4 [Provisions pour risques et charges](#)

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

4.2.4.1 [Provisions pour dépenses de formation](#)

Les provisions pour dépenses de formation (681 K€) sont composées du solde des fonds constatés à la clôture 2022 à transférer à l'AFDAS (285 K€) sur le conventionnel.

4.2.4.2 [Provision pour engagement retraite](#)

La provision des engagements de retraite est de 1 996 K€ au 31 décembre 2022. Le montant des engagements est calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis.

Les engagements de retraite sont évalués à la clôture de l'exercice salarié par salarié, dans l'hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié.

L'estimation actuelle des engagements de retraite est fonction des paramètres suivants :

- de l'indemnité qui est égale au 1/6 de mois par année de présence, avec un minimum de 2 mois et un maximum de 6 mois (art. 19 de l'accord d'entreprise),
- du nombre d'années restant à courir jusqu'à l'âge de la retraite (fixée à 62 ans),
- du taux de turnover, fixé à 6,11 % et du taux d'actualisation de 3.6%.
- de la probabilité de présence d'un salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite (turnover) et de la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite.

4.2.4.3 [Autres provisions pour risques et charges](#)

Une provision pour risque et charge d'un montant de 394 K€ a été constituée sur le fonctionnement afin de couvrir le risque de rejet de certaines dépenses de formation qui est apparu lors de la notification des résultats provisoires du contrôle de service fait opéré sur le bilan intermédiaire de la convention FSE n°201904413 relative à la mise en œuvre de l'opération « Uniformation PME 2020 ». Ce risque est lié au non-respect du principe d'incitativité allégué par le contrôleur.

4.2.4.4 [Fonds dédiés](#)

Lorsque les subventions pour frais de formation ont un caractère certain, elles sont enregistrées en produit par la contrepartie d'un compte de tiers. Pour les conventions pluriannuelles, à la clôture des comptes, les ressources non consommées sont constatées dans un compte de charge 689 – Engagements à réaliser sur ressources affectées, en contrepartie d'un compte de passif 19 – fonds dédiés.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produit au compte de résultat des exercices suivants, au rythme des réalisations des engagements, par le crédit du compte 789 – utilisation des fonds dédiés.

4.2.5 [Trésorerie et placements](#)

4.2.5.1 [Règles générales d'évaluation](#)

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

À la clôture des comptes, si la valeur actuelle (valeur liquidative) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée du montant de la différence.

La valeur comptable des VMP cédées est valorisée selon la méthode du « Premier entré, premier sorti ».

4.2.5.2 [Règles applicables aux Opco sur les placements](#)

Les ressources des Opco doivent être conservées en numéraire, soit déposées à vue, soit placées à court terme (art. R6332-37 du code du Travail).

Les Opco, ne peuvent placer leur trésorerie qu'à court terme, pour une durée inférieure à un an et avec une disponibilité permanente (Tribunal administratif de Paris du 26.05.98).

Les placements effectués en 2022 n'ont pas dégagé de moins-value (latente ou réelle).

Il a été constaté un impôt sur les sociétés de 91 K€ sur les produits financiers des comptes sur livrets et comptes à terme réalisés sur l'ensemble des dispositifs de l'exercice 2022.

4.2.5.3 [Règles relatives aux excédents financiers](#)

Les disponibilités dont un Opco peut disposer au 31 décembre d'une année donnée au titre des actions de l'Alternance ou du Plan de développement des compétences, ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos.

Les disponibilités au 31 décembre sont constituées par les montants figurant aux comptes de placements, de banque et de caisse, tels que définis par le plan comptable prévu à l'art. R.6332-37. Les placements sont toutefois appréciés à leur valeur liquidative.

N'entrent pas dans le calcul des disponibilités les dotations aux amortissements et provisions. Ces disponibilités excédentaires sont à verser à France Compétences avant le 30 avril de l'année suivant la clôture de l'exercice (art. 6332-27 et 6332-29 du code du Travail).

Les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires sont applicables à partir de l'exercice 2022.

Le calcul des disponibilités excédentaires du Plan de développement des compétences au 31 décembre 2022 ne fait pas apparaître d'excédent de trésorerie.

4.2.6 Frais de fonctionnement

4.2.6.1 Plafonnement des frais de fonctionnement

Le plafonnement des frais de fonctionnement est défini par la Convention d'objectifs et de moyens (COM) signée avec l'État et par ses avenants.

Les frais de gestion, d'information et de missions sont constitués par :

- les frais de collecte des contributions,
- les frais de gestion administrative relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers de formation,
- les remboursements de frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction de l'organisme,
- l'accompagnement des branches professionnelles pour le développement de l'alternance et la mise en œuvre des conventions cadre de coopération,
- l'appui technique aux branches dans la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation,
- Les observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, dépenses destinées à mesurer l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications,
- L'ingénierie de certification professionnelle et frais d'études ou de recherches intéressant la formation,
- L'information conseil pilotage de projets et service de proximité aux entreprises,
- Le contrôle de la qualité des formations financées.

Les taux conventionnés pour 2022, conformément à l'avenant 1 de la COM sont de 4,7 % pour les frais de gestion et de 6,56 % pour les frais d'information et de missions, soit un taux global de 11,26 %.

Les modalités retenues pour la ventilation des frais de fonctionnement sur les rubriques de la COM sont les suivantes :

- la répartition analytique a été déterminée sur la base de l'analyse de l'activité de chaque service d'Uniformation, rattaché à chaque catégorie de la COM.
- les charges de structure propres à une catégorie de la COM sont directement rattachées à cette dernière.
- les charges communes sont affectées au poids des charges propres de chaque catégorie COM.

4.2.6.2 Répartition des frais de fonctionnement dans les sections financières

Dans une première étape, les frais relevant du budget de fonctionnement de l'Opco sont imputés sur les sections financières en application des taux définis par la Convention d'objectifs et de moyens au titre de l'année 2022, après déduction des frais appliqués à la section financière CPF au titre des frais engendrés par la gestion des derniers dossiers CPF (41 140 € comptabilisés pour l'exercice 2022). Dans une seconde étape, le différentiel est réparti dans chacune des sections financières dédiées au Plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, à l'alternance et aux fonds conventionnels.

Cette dernière section supporte de surcroît les dépenses (relatives notamment à la réalisation d'études et observations et aux diagnostics d'entreprises) spécifiquement décidées par les branches professionnelles à partir des enveloppes de fonds conventionnels mises à leur disposition par le Conseil d'administration, et ayant la nature comptable de frais de fonctionnement. Chacune de ces dépenses est imputée au compte mutualisé de la branche qui est à son initiative. Au titre de 2022, le montant s'élève à 349 711 euros.

Au titre des frais de fonctionnement de l'Opco, il est prélevé, dès le premier euro versé, 6 % sur tous les versements relatifs à une contribution supplémentaire volontaire. Le montant ainsi calculé (prélevé à chaque versement) se décompose d'une part au titre des frais de fonctionnement calculés sur les fonds gérés comptabilisés sur la section financière Volontaire, et d'autre part au titre du solde alors affecté au report à nouveau : Montant prélevé (6% des versements) - Montant affecté au frais de fonctionnement (6% des fonds gérés) = Solde affecté au RAN de l'exercice.

Sections financières	Fonds gérés pour 2022	Type de ressources	Frais de fonctionnement, théoriques et réels financés par prélèvement de l'OPCO sur les fonds gérés				Dépenses ayant nature de frais de fonctionnement financées par des contributions conventionnelles suite à des décisions de CPNEF	Frais de fonctionnement totaux à imputer par section financière	Taux retenus pour l'exercice 2022
			Taux mentionnés dans la COM suite avenant	Frais de fonctionnement théoriques calculés sur la base des taux de la COM	Frais de fonctionnement réels hors spécificités conventionnelles à répartir au sein des sections financières				
PDC	21 396 031	Dotation PDC	15,00%	3 209 405	1 660 332		1 660 332	7,76%	
Alternance	102 106 977	Dotation Alternance	15,00%	15 316 047	17 192 311		17 192 311	7,76%	
	119 443 425	Péréquation Alternance	15,00%	17 916 514					
Conventionnel	117 839 196	Collecte conventionnelle	12,00%	14 140 704	8 962 776	349 711	9 312 487	7,90%	
Volontaire	24 850 802	Collecte volontaire	6,00%	1 491 048	1 491 048		1 491 048	6,00%	
TOTAL	385 636 431			52 073 717	29 306 467	349 711	29 656 178	7,69%	
			CPF			41 140			
			TOTAL GENERAL		29 697 318		7,70%		

4.2.6.3 Frais de fonctionnement par destination

Le « Réalisé Opco » des frais de fonctionnement présente la répartition des frais totaux réels 2022 de l'Opco par destination, rapportés aux fonds gérés.

Le taux global de la COM signé au titre de 2022 à hauteur de 11,26 % (4,70% au titre des frais de gestion et 6,56% au titre des frais de missions), est respecté avec un taux de réalisation à **7,70 %**,

et une répartition faisant apparaître un taux de 3,36% au titre des frais de gestion et de 4,34% au titre des frais de missions.

2022	Poids des charges	COUTS DIRECTS ET INDIRECTS					TOTAL	Poids des fonds gérés compl
		Achats et Services Extérieurs	Impôts et Taxes	Charges de personnel	Autres charges nettes de fonctionnement	Dotations amortissements et provisions		
TOTAL COMPTE DE RESULTAT A REPARTIR		4 169 465	2 242 115	21 668 976	52 043	1 564 720	29 697 318	385 636 431
PART OPCODE		4 169 465	2 242 115	21 668 976	52 043	1 564 720	29 697 318	385 636 431
Frais de collecte	6,69%	278 994	150 028	1 449 950	3 482	104 701	1 987 156	0,52%
Frais de gestion administrative relatifs à l'instruction et au suivi des dossiers de formation	36,57%	1 524 719	819 912	7 924 062	19 031	572 198	10 859 923	2,82%
Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction de l'organisme	0,42%	17 403	9 359	90 447	217	6 531	123 957	0,03%
Sous-total Frais de gestion	43,68%	1 821 117	979 299	9 464 459	22 731	683 430	12 971 036	3,36%
Accompagnement des branches pour le développement de l'alternance et la mise en œuvre des conventions cadre de coopération	8,49%	353 881	190 298	1 839 142	4 417	132 805	2 520 543	0,65%
Appui technique aux branches dans la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et de professionnalisation	2,49%	103 933	55 889	540 145	1 297	39 004	740 268	0,19%
Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications dépenses destinées à mesurer l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications	4,63%	193 233	103 910	1 004 244	2 412	72 517	1 376 316	0,36%
Ingénierie de certification professionnelle et frais d'études ou de recherches intéressant la formation	5,02%	209 490	112 652	1 088 731	2 615	78 617	1 492 105	0,39%
Information-conseil, pilotage de projet et service de proximité aux entreprises	33,83%	1 410 681	758 589	7 331 399	17 608	529 401	10 047 679	2,61%
Contrôle de la qualité des formations dispensées.	1,85%	77 131	41 477	400 856	963	28 946	549 372	0,14%
Sous-total Frais de mission	56,32%	2 348 348	1 262 816	12 204 516	29 312	881 290	16 726 282	4,34%
TOTAL GENERAL OPCODE	100%	4 169 465	2 242 115	21 668 976	52 043	1 564 720	29 697 318	7,70%

4.2.7 Section « moyens communs »

Conformément à la réglementation il est présenté pour la section « moyens communs », un bilan et un compte de résultat de fonctionnement (Unigestion).

Les immobilisations, ainsi que les actifs et passifs de cette section sont répartis à la clôture de l'exercice entre toutes les sections financières au poids des frais de fonctionnement.

L'affectation dans les dispositifs, des actifs et passifs de la section « moyens communs » se fait via des comptes de liaison investissements, comptes de liaison moyens communs (dettes et créances), et compte de liaisons entre dispositifs (trésorerie).

5. Informations complémentaires relatives au bilan et au compte de résultat

5.1 Mouvement des postes de l'actif immobilisé

Immobilisations incorporelles	VALEURS BRUTES				Situation au 31/12/2022
	Situation au 31/12/2021	Acquisitions	diminutions		
		Par acquisitions & virt de poste à poste	Par virt de poste à poste	Par cessions ou mise hors service	
Etudes - Alfa - Cfmi (conception & suivi)	670 522,98	0,00	0,00	0,00	670 522,98
Logiciels	17 437 516,84	183 520,22	0,00	0,00	17 621 037,06
Logiciel OCTA	382 605,79	0,00	0,00	0,00	382 605,79
Total - I	18 490 645,61	183 520,22	0,00	0,00	18 674 165,83

Immobilisations corporelles	VALEURS BRUTES				
	Situation au 31/12/2021	Acquisitions Par acquisitions & virt de poste à poste	diminutions		Situation au 31/12/2022
			Par virt de poste à poste	Par cessions ou mise hors service	
Terrains	4 573 470,52	0,00	0,00	0,00	4 573 470,52
Constructions	14 789 477,39	441 900,00	0,00	0,00	15 231 377,39
Agencements Installations	6 774 935,16	296 134,93	0,00	0,00	7 071 070,09
Mobiliers et Matériels de Bureau	1 817 080,54	0,00	0,00	1 907,20	1 815 173,34
Matériels Informatique	4 848 682,26	107 301,59	0,00	1 080,00	4 954 903,85
Matériel Divers	449 132,56	0,00	0,00	0,00	449 132,56
Total - II	33 252 778,43	845 336,52	0,00	2 987,20	34 095 127,75
TOTAL - I + II	51 743 424,04	1 028 856,74	0,00	2 987,20	52 769 293,58

Immobilisations en cours	VALEURS BRUTES				
	Situation au 31/12/2021	Acquisitions Par acquisitions & virt de poste à poste	Diminutions		Situation au 31/12/2022
			Par virt de poste à poste	Par cessions ou mise hors service	
Immo en cours logiciels	55 056,06	0,00	55 056,06	0,00	0,00
Immo en cours matériels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Immo en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
acomptes sur immos en cours	2 376,00	0,00	0,00	0,00	2 376,00
TOTAL	57 432,06	0,00	55 056,06	0,00	2 376,00

Immobilisations financières	VALEURS BRUTES			
	Situation au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Situation au 31/12/2022
- Titres de Participation	5 015,25	0,00	0,00	5 015,25
Total - I	5 015,25	0,00	0,00	5 015,25
- Dépôts et Cautionnements	71 387,62	3 180,00	11 415,20	63 152,42
Total - II	71 387,62	3 180,00	11 415,20	63 152,42
TOTAL - I + II	76 402,87	3 180,00	11 415,20	68 167,67

5.2 Amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles	AMORTISSEMENTS				
	Situation au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Situation au 31/12/2022
			Par virt de poste à poste	Par cessions ou mise hors service	
Etudes - Alfa - Cfmi (conception & suivi)	670 522,98	0,00	0,00	0,00	670 522,98
Logiciels	15 868 709,53	316 874,42	0,00	0,00	16 185 583,95
Logiciels OCTA	382 605,79	0,00	0,00	0,00	382 605,79
Total - I	16 921 838,30	316 874,42	0,00	0,00	17 238 712,72

Immobilisations corporelles	AMORTISSEMENTS				
	Situation au 31/12/2021	Augmentations	Diminutions		Situation au 31/12/2022
			Par virt de poste à poste	Par cessions ou mise hors service	
Constructions	6 630 369,30	456 676,02	0,00	0,00	7 087 045,32
Agencements Installations	5 262 242,46	349 707,70	0,00	74,70	5 611 875,46
Mobiliers et Matériels de Bureau	1 511 158,69	80 599,35	0,00	1 907,20	1 589 850,84
Matériels Informatique	3 829 571,90	379 187,85	32 263,81	0,00	4 176 495,94
Matériel Divers	438 321,96	6 197,84	0,00	0,00	444 519,80
Total - II	17 671 664,31	1 272 368,76	32 263,81	1 981,90	18 909 787,36
TOTAL - I + II	34 593 502,61	1 589 243,18	32 263,81	1 981,90	36 148 500,08

5.3 Transferts de fonds propres entre sections financières

Uniformation, n'est plus agréé pour gérer les contributions du CPF, cependant la gestion des dossiers en cours précédemment accordés sur cette section financière demeure jusqu'à extinction de ces derniers. Il en est de même pour les sections financières du CIF-CDI et CIF-CDD.

5.3.1 Section financière Compte personnel de formation

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Caisse des dépôts et consignation a l'exclusivité de la prise en charge de tout nouvel engagement au titre du CPF. Conformément au décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020, les fonds propres de la section financière dédiée au CPF, sous déduction de l'estimation du cumul des frais de gestion à exposer jusqu'à l'extinction de toutes actions de formation, ont été transférés au 31.12.20 à la section financière dédiée à l'Alternance pour un montant de 20 914 K€.

Le solde du report à nouveau sera versé à la section financière dédiée à l'Alternance au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'extinction des derniers dossiers de formation, engagés avant le 1^{er} janvier 2020.

Au 31 décembre 2022, le montant du report à nouveau s'élève à 2 472 K€, déduction faite des frais de gestion inhérent au traitement des derniers dossiers de 41 K€ au titre de 2022.

5.3.2 Sections financières Congé individuel de formation CDI et CDD

Il est rappelé que la prise de nouveaux engagements au titre des CIF-CDI et CIF-CDD s'est terminée le 31 décembre 2018. Conformément à l'art. 2 du décret n°2020-1434 du 24 novembre 2020, 60 % des reports à nouveau constatés au 1^{er} janvier 2020 dans les sections financières dédiées aux CIF-CDI et CIF-CDD ont été reversés au 31 décembre 2020 à la section financière dédiée à l'Alternance pour un montant total de 2 030 K€.

Les soldes des reports à nouveau seront versés à la section financière dédiée à l'Alternance au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'extinction des derniers congés individuels de formation, engagés avant le 1^{er} janvier 2019.

Le report à nouveau au 31 décembre 2022, s'élève pour les congés individuels de formation au titre du CDI à 1 183 K€

Au titre du CDD le report à nouveau s'élevait à 1 593 K€ et a été transféré à la section financière dédiée à l'Alternance à la clôture 2022, le versement a été effectué le 21 avril 2023.

5.3.3 Section financière dédiée aux contributions volontaires spécifiques

La création de la section financière spécifique en réponse à la gestion des actions de formation dans le cadre des contrats de professionnalisation et de ProA pour les entités RGSS-EPA, conformément à la demande de la DGEFP dans son courrier en date du 16 août 2022, permet de flécher spécifiquement les fonds cotisés par les entités concernées.

Les montants nets de l'année engagés dans le cadre de ces contrats au sein de la section alternance, sont versés de cette section spécifique vers la section alternance.

Le solde des contributions, net des frais de fonctionnement, constaté après déduction des montants engagés sur l'alternance dans le cadre de ces contrats, est porté au RAN de l'exercice.

5.4 État des provisions

5.4.1 Provisions pour charges

Provisions pour charges	Situation au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Situation au 31/12/2022
Provision pour retraite	2 383 524,00	0,00	387 978,00	1 995 546,00
Provisions / Charges de Gestion	16 000,00	393 502,00	16 000,00	393 502,00
Prov.Charges exploit. Unigestion	2 399 524,00	393 502,00	403 978,00	2 389 048,00
Prov. Charges form. PDC -50 salariés	3 187,93	395 805,93	3 187,93	395 805,93
Prov. Charges Form. Plan conventionnel	801 316,19	285 354,30	801 316,19	285 354,30
TOTAL	3 204 028,12	1 074 662,23	1 208 482,12	3 070 208,23

5.4.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	dont Consommation sur l'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds dédiés - unigestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés - PDC -50 salariés	98 627,00	6 125 712,85	5 048 426,77	70 030,96	121 947,00	1 199 233,08
Fonds dédiés - Plan conventionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés - Plan volontaire	0,00	1 617 197,96	1 617 197,96	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés - Alternance	0,00	10 280 035,32	7 152 259,18	0,00	0,00	3 127 776,14
TOTAL	98 627,00	18 022 946,13	13 817 883,91	70 030,96	121 947,00	4 327 009,22

5.5 État des dettes

5.5.1 État des dettes financières

Dettes financières	Montant	Degré d'exigibilité	
	BRUT	A Moins d'un an	A plus d'un an
Crédit coopératif - Unigestion	16 519 389,00	16 519 389,00	
Total Unigestion	16 519 389,00	16 519 389,00	
Crédit coopératif - Plan 11 à 49	18 055 631,07	18 055 631,07	
Total PDC -50 salariés	18 055 631,07	18 055 631,07	
TOTAL	34 575 020,07	34 575 020,07	

5.5.2 État des dettes d'exploitation

Dettes d'exploitation	Montant BRUT	Degré d'exigibilité	
		A moins d'un an	A plus d'un an
- Adhérents - Reversement	58 661,75	58 661,75	
- collecte perçue d'avance conv	266 745,53	266 745,53	
- Actions Formation - Charges à Payer conv	9 688 989,65	9 688 989,65	
Total - Adhérents et comptes rattachés - Plan conv	10 014 396,93	10 014 396,93	0,00
Total - Adhérents et comptes rattachés	10 014 396,93	10 014 396,93	0,00
- Fournisseurs de frais généraux créditeurs	1 015 720,61	1 015 720,61	
- Fournisseurs Factures non parvenues	312 823,26	312 823,26	
Total Fournisseurs Unigestion (1)	1 328 543,87	1 328 543,87	0,00
Total - Fournisseurs	1 328 543,87	1 328 543,87	0,00
- Subventions à reverser (Régions) Plan légal +50	5 915,46	5 915,46	
Total - Transferts & Excédents DPC -50 salariés	5 915,46	5 915,46	0,00
Total - Transferts & Excédents	5 915,46	5 915,46	0,00
- Tiers Administrateurs	3 399,42	3 399,42	
- Tiers Salariés	4 311,30	4 311,30	
- Tiers Salariés	27,60	27,60	
- adh, reversement collecte CPN	1 072,00	1 072,00	
- débiteurs divers	5 843,59	5 843,59	
- Débiteurs divers (cpnef)	2 942 873,43	2 942 873,43	
- collectes virements a traiter	973 299,41	973 299,41	
- CUFPA à reverser	2 147 946,09	2 147 946,09	
- Compte d'attente transit décaissement	555 282,49	555 282,49	
- transit décaissement virementsnon identifiable -1an	45 577,49	45 577,49	
- Collectes perçues d'avance CPN	8 608,00	8 608,00	
Total - Autres dettes Unigestion (1)	6 688 240,82	6 688 240,82	0,00
- Transfert fonds mutualisés	1 971,73	1 971,73	
Total - Autres Dettes - conventionnel	1 971,73	1 971,73	0,00
- Transfert fonds mutualisés	1 593 401,98	1 593 401,98	
Total - Autres dettes - CIF-CDD	1 593 401,98	1 593 401,98	0,00
Total - Autres dettes	8 283 614,53	8 283 614,53	0,00
Total - Dettes d'exploitation	19 632 470,79	19 632 470,79	0,00

5.5.3 État des dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et Sociales	Montant BRUT	Degré d'exigibilité	
		A Moins d'un an	A plus d'un an
- Rémunération des salariés	8 452,49	8 452,49	
- Personnels, opposition Unigestion	6 675,85	6 675,85	
- comité d'entreprise - CAP	1 162,08	1 162,08	
- IJ SS Prévoyances		0,00	
- Titres Restaurant	56 276,00	56 276,00	
- Provisions salaires	1 934 754,18	1 934 754,18	
- Dettes provisionnées pour congé payés	1 707 833,55	1 707 833,55	
- Dettes provisionnées C.E.T.	733 007,96	733 007,96	
- Autres charges à payer	320 000,00	320 000,00	
- Organismes sociaux	1 540 159,94	1 540 159,94	
- Organismes sociaux Charges à payer	1 225 252,74	1 225 252,74	
- Provisions Charges sur Congés payés	1 024 700,11	1 024 700,11	
- Provisions Charges sur CET	439 804,81	439 804,81	
- Indemnités Journalières sécurité sociale	15 594,23	15 594,23	
- Etat : Prèlevement à la source	87 183,00	87 183,00	
- Etat : Impôts sur les sociétés	1 480,61	1 480,61	
- Etat : Taxe sur les salaires	172 628,00	172 628,00	
Total dettes fiscales et sociales - Unigestion (1)	9 274 965,55	9 274 965,55	0,00
- Etat - Impôts sur les sociétés - Plan -11	1 097,64	1 097,64	
- Etat - Impôts sur les sociétés Plan 11 à 49	331 986,85	331 986,85	
- Etat - Impôts sur les sociétés Plan 50 à 299	1 103,13	1 103,13	
Total dettes fiscales et sociales - PDC -50 salariés	334 187,62	334 187,62	0,00
- Etat - Impôts sur les sociétés - Plan conv	25 100,82	25 100,82	
Total dettes fiscales et sociales - Plan conventionnel	25 100,82	25 100,82	0,00
- Etat - Impôts sur les sociétés - Plan vol	0,00	0,00	
Total dettes fiscales et sociales - Plan volontaire	0,00	0,00	0,00
- Etat - Impôts sur les sociétés -Alternance	5 251,69	5 251,69	
Total dettes fiscales et sociales -Alternance	5 251,69	5 251,69	0,00
- Etat - Impôts sur les sociétés - CIF-CDI	554,27	554,27	
Total dettes fiscales et sociales - CIF CDI	554,27	554,27	0,00
TOTAL Dettes fiscales et sociales	9 640 059,95	9 640 059,95	0,00

5.5.4 État des charges à payer EFF

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	38 028 808,63	52 456 895,94	291 748 244,02	0,00	382 233 948,59
Engagements & compléments	199 753,00	1 421 853,72	2 308 236,78	446 262 069,92	450 191 913,42
TOTAL I	38 228 561,63	53 878 749,66	294 056 480,80	446 262 069,92	832 425 862,01
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	3 773 213,14	21 674 647,32	159 600 405,82	103 057 382,50	288 105 648,78
Annulations de l'exercice N	25 272 395,37	8 268 797,28	36 641 495,94	22 161 497,78	92 344 186,37
TOTAL II	29 045 608,51	29 943 444,60	196 241 901,76	125 218 880,28	380 449 835,15
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	9 182 953,12	23 935 305,06	97 814 579,04	321 043 189,64	451 976 026,86

Charges à payer EFF	Situation au 01-01-2021	CAP EFF / Engagement 2022	CAP EFF Engagement complémentaire	Extourne CAP	Montant BRUT	Degré d'exigibilité	
						A Moins d'un an	A plus d'un an
CAP EFF PDC -50 salariés	21 248 427,06	9 887 222,05	1 414 979,43	21 248 427,06	11 302 201,48	11 205 349,64	96 851,84
CAP EFF Plan conventionnel	65 306 375,84	55 941 213,38	10 293 117,65	65 306 375,84	66 234 331,03	64 103 993,60	2 130 337,43
CAP EFF Plan volontaire	451 752,72	58 087,42	292 897,62	451 752,72	350 985,04	350 985,04	0,00
CAP EFF Alternance	179 728 112,01	177 502 993,60	66 615 977,60	179 728 112,01	244 118 971,20	209 438 433,32	34 680 537,88
CAP EFF CPF	7 008 666,97		2 569 409,15	7 008 666,97	2 569 409,15	2 569 409,15	0,00
CAP EFF CIF-CDI	1 695 573,17		1 261 937,89	1 695 573,17	1 261 937,89	1 050 858,56	211 079,33
CAP EFF CIF-CDD	58 095,60		0,00	58 095,60	0,00	0,00	0,00
TOTAL	275 497 003,37	243 389 516,45	82 448 319,34	275 497 003,37	325 837 835,79	288 719 029,31	37 118 806,48

5.5.5 État des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant 2021	Montant 2022	Degré d'exigibilité	
			A Moins d'un an	A plus d'un an
PCA - unigestion	0,00	5 062,79	5 062,79	
TOTAL	0,00	5 062,79	5 062,79	0,00
PCA - subvention unigestion	3 004 134,26	2 281 949,70	2 281 949,70	
PCA - Subventions Plan légal - 11	0,00	0,00	0,00	
PCA - Subventions Plan légal 11 à 49	10 211 474,82	5 187 875,33	5 187 875,33	
PCA - Subventions Plan légal 50 à 299	27 135,75	27 135,75	27 135,75	
PCA - Subventions PDC -50 salariés	10 238 610,57	5 215 011,08	5 215 011,08	0,00
PCA - Subventions Plan conventionnel	654 000,95	46 970 029,90	46 970 029,90	
PCA - Subventions Plan volontaire	1 000 000,00	0,00	0,00	
PCA - Subventions Alternance	0,00	8 943 775,00	8 943 775,00	
- PCA - Subventions CPF	0,00	0,00	0,00	
- PCA - Subventions CIF-CDI	0,00	0,00	0,00	
- PCA - Subventions CIF-CDD	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	14 896 745,78	63 410 765,68	63 410 765,68	0,00
PCA - collecte volontaire	6 847 211,29	6 068 391,34	6 068 391,34	
TOTAL	6 847 211,29	6 068 391,34	6 068 391,34	0,00
TOTAL	21 743 957,07	69 484 219,81	69 484 219,81	0,00

La variation de PCA de collecte volontaire de 779 K€, porte ainsi la collecte comptabilisée au titre de 2022 de 24 072 K€ à 24 851 K€, venant ainsi compléter la couverture des actions de formation comptabilisées en charges sur 2022.

5.6 Actif circulant

5.6.1 État des créances

Créances	Montant BRUT	Degré de liquidité	
		A moins d'un an	A plus d'un an
- Adhérents - Collecte à Recevoir - Plan -11	247,70	247,70	
- Adhérents - Collecte à recevoir Plan 11 à 49	24 514,76	24 514,76	
- Adhérents - Collecte à recevoir Plan 50 à 299	9 704,78	9 704,78	
Total Adhérents & comptes rattachés PDC-50 salariés	34 467,24	34 467,24	0,00
- Adhérents - Collecte à Recevoir - Plan conventionnel	89 182 938,01	89 182 938,01	
- Débiteurs divers - Produits à recevoir - Plan conventionnel	0,00	0,00	
Total Adhérents & comptes rattachés - Plan conventionnel	89 182 938,01	89 182 938,01	0,00
- Adhérents - Collecte à recevoir - Alternance	623 938,11	623 938,11	
- Débiteurs divers - P.A.R.- Alternance	0,00	0,00	
Total Adhérents & comptes rattachés - Alternance	623 938,11	623 938,11	0,00
Total Adhérents & comptes rattachés	89 841 343,36	89 841 343,36	0,00
- Etat taxe sur salaires	0,00	0,00	
Total - Etat - unigestion	0,00	0,00	0,00
Total Etat	0,00	0,00	0,00
- Subventions à Recevoir - Etat - Unigestion	70 528,40	70 528,40	
- Subventions à Recevoir - Etudes, observatoires, diagnostic	1 491 064,39	1 491 064,39	
- Subventions à Recevoir - Régions - Unigestion	2 441 362,81	2 441 362,81	
Total Transferts et attributions - Unigestion (1)	4 002 955,60	4 002 955,60	0,00
- Subventions à recevoir - Régions - Plan-11	363 427,78	363 427,78	
- Subventions à recevoir - régions - Plan 11 à 49	3 790 453,19	3 790 453,19	
- Subventions à recevoir - régions - Plan 50 à 299	421 509,50	421 509,50	
Total Transferts et attributions - PDC-50 salariés	4 575 390,47	4 575 390,47	0,00
- Subventions à recevoir - REGIONS - Conv	87 487 828,44	87 487 828,44	
Total Transferts et attributions - Plan conventionnel	87 487 828,44	87 487 828,44	0,00
- Subventions à recevoir - REGIONS - VOL	151 410,02	151 410,02	
Total Transferts et attributions - Plan volontaire	151 410,02	151 410,02	0,00
- Subventions à recevoir - REGIONS - Alternance	16 828 692,52	16 828 692,52	
Total Transferts et attributions - Alternance	16 828 692,52	16 828 692,52	0,00
Total Transferts et attributions	113 046 277,05	113 046 277,05	0,00

Créances	Montant BRUT	Degré de liquidité	
		A moins d'un an	A plus d'un an
- Fournisseurs de frais généraux débiteurs	8 110,50	8 110,50	
- Fournisseurs, avances	1 468,59	1 468,59	
- Formations via l'OPCA Uniformation	133 430,80	133 430,80	
- Formations budget entreprise	3 089,31	3 089,31	
- Débiteurs divers (ANCSEC,locations ..)	4 651,40	4 651,40	
- Tiers sortie	0,00	0,00	
- Autres produits à recevoir	351 500,46	351 500,46	
- Adh. Collecte à recevoir CPN HLS	1 443 531,53	1 443 531,53	
- Adh. Collecte à recevoir CUFGPA	32 297,99	32 297,99	
- collectes virements a traiter	6 765,00	6 765,00	
- Variation Ind.Journ.Séc.Soc./Bull.paie N+1	52 272,40	52 272,40	
- Indemnités Journalières à Recevoir	17 042,08	17 042,08	
- divers personnel à Recevoir	28 364,24	28 364,24	
Total - Autres Créances Unigestion (1)	2 082 524,30	2 082 524,30	0,00
- au titre de la péréquation	7 022 571,00	7 022 571,00	
Total - Autres Créances PDC-50	7 022 571,00	7 022 571,00	0,00
- au titre de la péréquation	199 317 374,00	199 317 374,00	
- transfert de fonds mutualisés	2 188 215,98	2 188 215,98	
Total - Autres Créances Alternance	201 505 589,98	201 505 589,98	0,00
- autres créances	58 657,65	58 657,65	
Total - Autres Créances CPF	58 657,65	58 657,65	0,00
Total - Autres Créances	210 669 342,93	210 669 342,93	0,00

5.6.2 Trésorerie

TITRES		Banques	Nombres de titres	Valeur d'acquisition	Evaluation au 31/12/2022	+/- Value Latente	+/- Value constatée Latente
Cpte Livret	Autres	Caisse d'Epargne		71 330,73	71 330,73	0,00	
Total unigestion			0	71 330,73	71 330,73	0,00	0,00
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte livret	Autres	Caisse d'Epargne	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte livret	Autres	Caisse d'Epargne	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte à Terme	Autres	Banque Populaire	0	12 300 000,00	12 300 000,00	0,00	
Cpte livret sociétaire	Autres	Banque Populaire	0	2 521 481,28	2 521 481,28	0,00	
Compte sur Livret	Autres	CMM	0	0,00	0,00	0,00	
Intérêts cpte à terme et cpte livret	Autres	Banque Populaire	0	3 279 343,95	3 279 343,95	0,00	
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif		0,00	0,00	0,00	
Cpte Livret	Autres	Caisse d'Epargne		0,00	0,00	0,00	
Total PDC-50 salariés			0	18 100 825,23	18 100 825,23	0,00	0,00
Cpte à Terme	Autres	Crédit coopératif	0	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00	
Cpte à Terme	Autres	Caisse d'Epargne		20 000 000,00	20 000 000,00		
Cpte livret	Autres	BFM		6 247,61	6 247,61	0,00	
Cpte à Terme	Autres	Banque Populaire	0	20 990 000,00	20 990 000,00	0,00	
Compte sur Livret	Autres	CMM	0	4 768,88	4 768,88	0,00	
Cpte à Terme	Autres	CMM	0	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	
Intérêts cpte à terme	Autres	Crédit coopératif		86 666,67	86 666,67		
Intérêts cpte à terme	Autres	Caisse d'Epargne		87 500,00	87 500,00		
Intérêts cpte à terme	Autres	Banque Populaire	0	21 339,74	21 339,74	0,00	
Intérêts cpte à terme	Autres	CMM	0	36 288,89	36 288,89	0,00	
Total Plan conventionnel			0	79 232 811,79	79 232 811,79	0,00	0,00
Total Plan volontaire			0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CPF			0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte Livret	Autres	Caisse d'Epargne	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte à Terme	Autres	Caisse d'Epargne		0,00	0,00		
Total Alternance			0	0,00	0,00	0,00	0,00
Total FPSPP			0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif	0	0,00	0,00	0,00	
Cpte Livret	Autres	Caisse d'Epargne		0,00	0,00	0,00	
Total CIF-CDI			0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte Livret EPIDOR	Autres	Crédit coopératif	0	0,00	0,00	0,00	
Total CIF-CDD			0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Valeurs Mobilières de Placement			0	97 404 967,75	97 404 967,75	0,00	0,00

Disponibilités	Montant
Crédit coopératif - CET	985 606,27
Caisse d'Epargne - Fonctionnement	1 749 286,26
Caisse d'Epargne - Collecte	0,00
Banque Populaire - Unigestion	2 872,04
LCL - Unigestion	1 475,48
Crédit coopératif - Unigestion	
Crédit coopératif - Transit	711 361,05
Crédit coopératif - Transit légal	1 724 278,06
Crédit coopératif - Transit TA CSA	394 884,15
Crédit coopératif - Transit décaissement	475 092,22
Crédit coopératif - CPNEF	241 811,26
Crédit coopératif - CFESS COOPERATIVES	165 029,61
Crédit coopératif - CFESS PARIT. COOP.	80,36
Crédit coopératif - CFESS ESH	689 472,65
Crédit coopératif - CFESS OPHS (UES-USH)	43 574,58
Crédit coopératif - OPAC 75	1 962,71
Crédit coopératif - CPN ALISFA	105 917,86
Crédit coopératif - CFESS OPH	454 456,51
Crédit coopératif - CPN PARIT. ALISFA	42 793,40
Crédit coopératif - CPN PARIT. CAUE	3 845,22
Caisse	517,88
Régies d'avances	41 941,15
Total Unigestion (1)	7 836 258,72
Crédit coopératif - Plan de formation - 11 salariés	6 418 414,99
Banque Populaire - Plan de formation	31 750,53
Crédit coopératif - Plan 50 à 299	4 793 814,28
Total PDC -50 salariés	11 243 979,80
Crédit coopératif - Plan conventionnel	28 376 347,24
Caisse d'Epargne - plan conventionnel	9 024,66
Banque Populaire - plan conventionnel	10 000,00
Total Plan conventionnel	28 395 371,90
Crédit coopératif - Plan volontaire	8 283 427,96
Total Plan volontaire	8 283 427,96
Crédit coopératif - Professionnalisation	27 187 931,32
Caisse d'Epargne - HLS Pofessionnalisation	11 625 033,43
Total Alternance	38 812 964,75
Crédit coopératif -CPF	5 023 441,96
Total CPF	5 023 441,96
Crédit coopératif - CIF CDI	2 445 794,60
Caisse d'Epargne - HLS CDI	0,00
Total CIF CDI	2 445 794,60
Crédit coopératif - CIF CDD	1 593 401,98
Caisse d'Epargne - HLS CDD	0,00
Total CIF CDD	1 593 401,98
Total Disponibilités	103 634 641,67

5.6.3 Charges constatées d'avance

Charges Constatées d'avances	Montant BRUT	Degré de liquidité	
		A moins d'un an	A plus d'un an
Charges constatées d'avance - Unigestion	958 674,73	572 982,19	385 692,54
Total des charges constatées d'avances	958 674,73	572 982,19	385 692,54

5.7 Tableau de variation des fonds propres

FONDS PROPRES	Situation au 31/12/2021	Résultat	Situation au 31/12/2022
PDC -50	13 951 143,64	-9 541 701,67	4 409 441,97
Plan conventionnel	142 070 876,01	17 387 387,66	159 458 263,67
Plan volontaire	1 738 830,94	-89 711,66	1 649 119,28
Alternance	0,00	-3 491 917,02	-3 491 917,02
CPF	271 675,65	2 199 874,81	2 471 550,46
CIF-CDI	939 532,86	243 769,58	1 183 302,44
CIF-CDD	1 538 612,37	-1 538 612,37	0,00
TOTAL - Fonds propres	160 510 671,47	5 169 089,33	165 679 760,80

Ressources et emplois de la section
financière dédiée au PDC- 50 salariés en
2022

PDC -50 Salariés en K€	Montant
Collecte brute	2 068
Dotation France compétence	19 328
Frais de gestion	-1 660
Fonds propres au 1/1/2022	13 951
Transfert de Fonds mutualisés	0
Subventions (cofinancements Régions,etat, pole emploi..)	2 910
Placements Financiers et produits divers	562
Total ressources 2022	37 159
Charges de formation	-32 750
Total charges de formation 2022	-32 750
Total Fonds propres au 31/12/2022	4 409

Ressources et emplois de la section financière dédiée à l'ALTERNANCE en 2022

ALTERNANCE en K€	Montant
Collecte brute	5 082
Dotation France compétence	96 759
Frais de gestion	-17 192
Fonds propres au 1/1/2022	0
Péréquation France Compétences	119 709
transfert de Fonds mutualisés	5 560
Subventions (CNSA, cofinancements Régions...)	8 997
Placements Financiers et produits divers	179
Total ressources 2022	219 093
Charges de formation	-222 585
Total charges de formation 2022	-222 585
Total Fonds propres au 31/12/2022	-3 492

Ressources et emplois de la section financière dédiée aux contributions conventionnelles en 2022

solde des FM au 31/12/2022 CONVENTIONNEL en K€	Total
Collecte brute	117 839
frais de gestion	-9 312
Fonds propres au 1/01/2022	142 071
Subventions (Cnsa, fse,...)	56 478
Placements Financiers et produits divers nets	493
Total ressources 2022	307 568
Budget & MIAS	-30 441
Enveloppes Aides Financières (DAF)	-67 236
Actions Collectives (ACN & ACT) et Projets Qualifiés (PQ)	-50 268
Transfert OPCO	-165
Total charges de formation 2022	-148 110
Total Fonds propres au 31/12/2022	159 458
report budget 2022	1 106
fonds réservés 2022	30 614
Réserves fonds de roulement au 1/1/2022	5 370
Solde des fonds mutualisés du conventionnel au 31/12/2022	122 368

Décomposition du solde de la section
financière dédiée aux contributions
conventionnelles au 31/12/2022

BRANCHES	FONDS MUTUALISES
AIDE A DOMICILE	33 726
ALISFA	25 875
Familles Rurales	518
ECLAT	22 277
HLA (FSJT/SOLIHA)	3 233
TSF	611
ESH	1 317
OPH	3 559
COOP HLM	990
RQ	2 233
ADITIG (EX CAUE)	526
Mutualité	4 937
RGSS	2 351
MLPAIO	6 432
ACI	12 175
TOTAL BRANCHES	120 763
Formcoop	42
GOEES	679
SPP4	19
Fonds conventionnels résiduels	866
TOTAL FONDS MUTUALISES CONVENTIONNEL	122 368

Ressources et emplois de la section financière dédiée aux contributions volontaires en 2022

Volontaire en K€	BUDGET	VOLONTAIRE COFI	VOLONTAIRE ACTION CHOISIE	TOTAL
Collecte brute	22 893	1 166	12	24 072
PCA 2022	779			779
frais de gestion	-449	-18	-1 024	-1 491
Fonds propres au 1/1/2022		167	1 572	1 739
transfert de Fonds mutualisés	-7 580			-7 580
Subventions (FPSPP, FSE, cofinancements Régions...)		239		239
Placements Financiers et produits divers	9			9
produits exceptionnels				0
Total ressources 2022	15 652	1 554	561	17 766
Charges de formation	-15 652	-468	3	-16 117
Total charges de formation 2022	-15 652	-468	3	-16 117
Total Fonds propres au 31/12/2022	0	1 086	563	1 649

Ressources et emplois des sections financières CIF CDI & CIF-CDD en 2022

CIF en K€	CIF-CDI	CIF-CDD
Collecte brute	0	0
frais de gestion		
Fonds propres au 1/1/2022	940	1 539
transfert de Fonds mutualisés		-1 593
Subventions (cofinancements Régions...)		
Placements Financiers et produits divers	43	6
Total ressources 2022	982	-48
Charges de formation	201	48
Total charges de formation 2022	201	48
Total Fonds propres au 31/12/2022	1 183	0

5.8 Collecte

VOLETS	COLLECTE au 31/03/2023	CPF-CDD au 31/03/2023	TA	CSA	TOTAL COLLECTE	Solde dotation 2021 France Compétences	DOTATION 2022 France Compétences	péréquation 2021 France Compétences	péréquation 2022 France Compétences	retraitement comptable	Exercice 2022 collecte & dotation FC	Exercice 2022 base Frais de gestion
PDC -50 salariés	1 006 135	862 959	198 522		2 067 616	359 651	18 968 764				21 396 031	21 396 031
ALTERNANCE	2 599 958	2 015 153	411 949	54 772	5 081 832		97 025 145	-272 179	119 715 604		221 550 402	221 550 402
CPF					0						0	0
FRANCE COMPETENCES	1 305 482	296 874	68 868		1 671 224						1 671 224	
TOTAL CUFPA	4 911 575	3 174 986	679 340	54 772	8 820 673	359 651	115 993 909	-272 179	119 715 604	0	244 617 657	242 946 433
CONVENTIONNEL	117 839 196				117 839 196						117 839 196	117 839 196
VOLONTAIRE	24 071 983				24 071 983					778 820	24 850 803	24 850 803
CIF CDI	0				0						0	0
CIF CDD	0				0						0	0
TOTAL	146 822 754	3 174 986	679 340	54 772	150 731 851	359 651	115 993 909	-272 179	119 715 604	778 820	387 307 655	385 636 431

5.9 Résultat exceptionnel

Aucun résultat exceptionnel de formation est comptabilisé au titre de 2022

6. Autres informations

Effectifs hommes et femmes par catégorie professionnelle et selon les différents contrats de travail au 31 décembre 2022.

UNIFORMATION CSP	CDD		Total CDD	CDI		Total CDI	Total général
	F	H		F	H		
Assimilés Cadres	1	0	1	3	2	5	6
Cadre	5	1	6	110	58	168	174
Employé	15	4	19	0	0	0	19
Technicien	22	2	24	135	7	142	166
Total général	43	7	50	248	67	315	365

Documents par Sections financières

Section financière dédiée au plan
de développement des
compétences des entreprises de
moins de 50 salariés

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	PDC -50	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-1 620 718,45	8 479 186,65
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	-1 620 718,45	7 418 604,65
* Autres aides :	0,00	1 060 582,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	2 067 616,14	21 881 045,52
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	19 328 414,52	-4 161 152,40
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	19 328 414,52	-4 161 152,40
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5 116 168,67	202 195,15
* Autres produits	67 741,90	180 429,74
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 048 426,77	21 765,41
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	3 187,93	12 514,50
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	3 187,93	12 514,50
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE	0,00	0,00
Total I - PRODUITS DE FORMATION	24 894 668,81	26 413 789,42
CHARGES DE FORMATION	32 749 566,43	33 524 944,56
<i>Actions individuelles</i>	37 906 007,49	16 700 504,73
* Coûts pédagogiques	31 320 206,25	13 851 724,67
* Coûts pédagogiques au titre du DIF	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre du CBC	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE	0,00	0,00
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	3 388 061,08	1 863 839,97
* Transports, Hébergements & Repas	3 149 032,37	975 078,51
* Charges liées aux congés VAE	0,00	0,00
* Formations HTT	0,00	0,00
* Charges liées aux CBC et congés examens	0,00	0,00
* Charges au titre du DIF	0,00	0,00
* Matériels pédagogiques	48 707,79	9 861,58
* Autres	0,00	0,00
<i>Actions collectives & opérations groupées</i>	4 789 784,52	5 647 332,20
* Coûts pédagogiques	4 674 744,79	5 491 658,87
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	0,00	0,00
* Transports, Hébergements & Repas	65 847,21	53 707,75
* Matériels pédagogiques	0,00	0,00
* Autres	49 192,52	101 965,58
* Charges à payer pour EFF	-9 946 225,58	11 177 107,63
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10 951,40	6 129,40
* Autres charges	10 951,40	6 129,40
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP	0,00	0,00
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	121 947,00	4 910 945,26

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	PDC -50	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	395 805,93	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	395 805,93	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVERSERMENT DE COLLECTE OCTA	0,00	0,00
Total II - CHARGES DE FORMATION	33 278 270,76	38 442 019,22
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	-8 383 601,95	-12 028 229,80
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	1 660 332,13	1 628 306,86
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 660 332,13	1 628 306,86
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	-10 043 934,08	-13 656 536,66
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	562 089,01	581 990,81
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	562 089,01	581 990,81
* Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	562 089,01	581 990,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	49 736,06
* Autres produits exceptionnels	0,00	49 736,06
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	49 736,06
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	59 856,60	61 342,01
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	-9 541 701,67	-13 086 151,80

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 DU PDC -50 SALARIES

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement	2 300 919,03	2 300 919,03
* Immobilisations incorporelles					* Report à nouveau	11 650 224,61	24 736 376,41
* Immobilisations corporelles					* Résultat de l'exercice	-9 541 701,67	-13 086 151,80
* Immobilisations en cours					Total I	4 409 441,97	13 951 143,64
* Immobilisations financières					* Provisions pour charges de formation		3 187,93
* Autres					* Provisions pour EFF	395 805,93	
* Compte de liaisons investissement	934 481,96		934 481,96	989 810,79	* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges	1 199 233,08	6 125 712,85
					* fonds dédiés		
Total I	934 481,96		934 481,96	989 810,79	Total II	1 595 039,01	6 128 900,78
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
* Adhérents et comptes rattachés	34 467,24		34 467,24	13 881 335,03	* Emprunt et dettes assimilées (banques)	18 055 631,07	25 385 078,31
* Etat					* Adhérents et comptes rattachés		6 174,00
* Autres créances					* Fournisseurs		
. Appel à projet FPSPP					* Fiscales et sociales	334 187,62	415 318,90
. Autres Subventions	4 575 390,47		4 575 390,47	10 446 989,93	* Autres dettes		
. Au titre de la péréquation	7 022 571,00		7 022 571,00		- transferts et excédents	5 915,46	3 267 089,98
. Autres créances					- autres		0,45
* Valeurs mobilières de placement	18 100 825,23		18 100 825,23	56 009 117,11	- Charges à payer sur EFF	11 302 201,48	21 248 427,06
* Disponibilités (banques)	11 243 979,80		11 243 979,80	229 010,94	* Produits constatés d'avance	5 215 011,08	10 238 610,57
* Charges constatées d'avance					Total III	34 912 946,71	60 560 699,27
Total II	40 977 233,74		40 977 233,74	80 566 453,01	Total I + Total II + Total III	40 917 427,69	80 640 743,69
Total I + Total II	41 911 715,70		41 911 715,70	81 556 263,80	COMPTE DE LIAISON		
COMPTE DE LIAISON					* Compte de liaison inter-volets	158 771,52	
* Compte de liaison inter-volets				66 120,58	* Compte de liaisons moyens communs	835 516,49	981 640,69
* Compte de liaisons moyens communs					Total IV	994 288,01	981 640,69
Total III				66 120,58	TOTAL GENERAL		
TOTAL GENERAL					(Total I + Total II +Total III + Total IV)	41 911 715,70	81 622 384,38
(Total I + Total II +Total III)	41 911 715,70		41 911 715,70	81 622 384,38			

PDC -50 SALARIES

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	1 270 258,26	938 346,86	26 303 438,45	0,00	28 512 043,57
Engagements & compléments	0,00	4 550,00	19 679,00	43 784 932,19	43 809 161,19
TOTAL I	1 270 258,26	942 896,86	26 323 117,45	43 784 932,19	72 321 204,76
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	90 151,82	289 723,16	18 612 471,38	23 389 326,42	42 381 672,78
Annulations de l'exercice N	1 065 537,05	575 046,12	5 443 236,71	3 858 316,55	10 942 136,43
TOTAL II	1 155 688,87	864 769,28	24 055 708,09	27 247 642,97	53 323 809,21
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	114 569,39	78 127,58	2 267 409,36	16 537 289,22	18 997 395,55

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	860 220,17	909 334,76	19 478 872,13		
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				43 784 932,19	
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				24%	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				10 508 383,72	
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				23 389 326,42	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	860 220,17	909 334,76	19 478 872,13		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	50 336,19	77 622,18	1 287 021,06		
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	50 336,19	77 622,18	1 287 021,06	9 887 222,05	11 302 201,48
Échéance à moins d'un an	50 336,19	77 622,18	1 282 723,16	9 794 668,11	11 205 349,64
Échéance à plus d'un an	0,00	0,00	4 297,90	92 553,94	96 851,84

Section financière dédiée à
l'Alternance

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	Alternance	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 844 297,51	12 665 705,42
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	1 844 297,51	12 665 705,42
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	5 081 832,08	101 977 653,42
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	222 663 633,18	60 957 326,43
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	5 922 884,18	3 518 821,38
* Transferts France Compétences	216 740 749,00	57 438 505,05
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 423 339,89	562 129,87
* Autres produits	271 080,71	562 129,87
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 152 259,18	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE	0,00	0,00
Total I - PRODUITS DE FORMATION	237 013 102,66	176 162 815,14
CHARGES DE FORMATION	222 585 241,73	193 646 526,05
Professionnalisation	158 194 382,54	112 399 766,82
* Contrats de Professionnalisation	25 308 401,55	27 856 956,16
* Période de Professionnalisation	184 518,56	1 588 985,00
* PRO A	4 522 797,15	359 844,94
* POE	0,00	0,00
* POE Collective	0,00	0,00
* Formation des tuteurs	97 778,30	65 695,47
* La fonction tutorale	1 169 751,39	2 602 937,81
* VAE Alternance	342 132,64	313 056,80
* Contrat d'apprentissage	118 686 458,29	72 855 295,73
* Frais annexes Contrat d'apprentissage	1 746 575,14	968 724,59
* Fonction maître d'apprentissage	5 618 339,12	5 462 829,70
* Formation Maître d'apprentissage	37 204,36	6 342,02
* Fonctionnement CFA	480 426,04	319 098,60
* Charges à payer pour EFF	64 390 859,19	81 246 759,23
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	745 421,07	66 421,05
* Autres charges	109 927,64	66 421,05
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	363 314,38	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP	272 179,05	0,00
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	10 280 035,32

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	Alternance	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVERSERMENT DE COLLECTE OCTA	0,00	0,00
Total II - CHARGES DE FORMATION	223 330 662,80	203 992 982,42
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	13 682 439,86	-27 830 167,28
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	17 192 311,20	14 648 981,21
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	17 192 311,20	14 648 981,21
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	-3 509 871,34	-42 479 148,49
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	23 155,91	26 068,93
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	23 155,91	26 068,93
*Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	23 155,91	26 068,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	284 979,93
* Autres produits exceptionnels	0,00	284 979,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	284 979,93
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	5 201,59	6 256,54
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	-3 491 917,02	-42 174 356,17

ALTERNANCE

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	20 624 731,00	41 704 529,29	193 668 523,02	0,00	255 997 783,31
Engagements & compléments	87 697,11	742 683,89	2 101 514,37	275 212 879,02	278 144 774,39
TOTAL I	20 712 428,11	42 447 213,18	195 770 037,39	275 212 879,02	534 142 557,70
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	779 092,37	17 252 514,97	94 331 345,80	45 351 003,36	157 713 956,50
Annulations de l'exercice N	15 543 715,12	3 624 938,26	13 849 525,86	7 119 333,47	40 137 512,71
TOTAL II	16 322 807,49	20 877 453,23	108 180 871,66	52 470 336,83	197 851 469,21
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	4 389 620,62	21 569 759,95	87 589 165,73	222 742 542,19	336 291 088,49

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	3 099 417,17	25 752 659,40	150 876 035,44		
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				275 212 879,02	
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				19%	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				52 358 882,06	
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				45 351 003,36	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	3 099 417,17	25 752 659,40	150 876 035,44		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	1 784 970,03	8 480 421,06	56 350 586,51		
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	1 784 970,03	8 480 421,06	56 350 586,51	177 502 993,60	244 118 971,20
Échéance à moins d'un an	1 784 970,03	8 480 421,06	55 043 168,46	144 129 873,77	209 438 433,32
Échéance à plus d'un an	0,00	0,00	1 307 418,05	33 373 119,83	34 680 537,88

Section financière dédiée au
Compte Personnel de Formation

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	CPF	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	0,00	0,00
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	0,00	0,00
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	64 208,84	104 188,11
* Autres produits	64 208,84	104 188,11
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives		
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE		
Total I - PRODUITS DE FORMATION	64 208,84	104 188,11
CHARGES DE FORMATION	-2 197 935,18	-106 562,33
<i>Actions individuelles</i>	2 241 322,64	8 204 362,42
* Coûts pédagogiques	1 741 007,13	6 281 282,30
* Coûts pédagogiques au titre du DIF		
* Coûts pédagogiques au titre du CBC		
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE		
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	486 520,11	1 814 468,63
* Transports, Hébergements & Repas	13 795,40	108 611,49
* Charges liées aux congés VAE		
* Formations HTT		
* Charges liées aux CBC et congés examens		
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques		
* Autres	0,00	0,00
* Charges à payer pour EFF	-4 439 257,82	-8 310 924,75
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	21 129,21	4 898,79
* Autres charges	21 129,21	4 898,79
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP		
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	CPF	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives		
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVESERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	-2 176 805,97	-101 663,54
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	2 241 014,81	205 851,65
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	41 140,00	98 736,00
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	41 140,00	98 736,00
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	2 199 874,81	107 115,65
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	0,00	0,00
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	0,00	0,00
*Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	0,00
* Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	0,00
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	0,00	0,00
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	2 199 874,81	107 115,65

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 CPF

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
* Immobilisations incorporelles					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement	3 355 652,44	3 355 652,44
* Immobilisations corporelles					* Report à nouveau	-3 083 976,79	-3 191 092,44
					* Résultat de l'exercice	2 199 874,81	107 115,65
* Immobilisations en cours					Total I	2 471 550,46	271 675,65
* Immobilisations financières					* Provisions pour charges de formation		
					* Provisions pour EFF		
* Autres					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges		
* Compte de liaisons investissement					* fonds dédiés		
Total I					Total II		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
					* Emprunt et dettes assimilées (banques)		
* Adhérents et comptes rattachés							
* Etat					* Adhérents et comptes rattachés		
* Autres créances					* Fournisseurs		
. Appel à projet FPSPP					* Fiscales et sociales		
. Autres Subventions							
. Au titre de la péréquation					* Autres dettes		
. Autres créances	58 657,65		58 657,65	60 324,97	- transferts et excédents		
					- autres		
* Valeurs mobilières de placement					- Charges à payer sur EFF	2 569 409,15	7 008 666,97
* Disponibilités (banques)	5 023 441,96		5 023 441,96	7 318 753,65			
					* Produits constatés d'avance		
* Charges constatées d'avance							
Total II	5 082 099,61		5 082 099,61	7 379 078,62	Total III	2 569 409,15	7 008 666,97
Total I + Total II	5 082 099,61		5 082 099,61	7 379 078,62	Total I + Total II + Total III	5 040 959,61	7 280 342,62
COMPTE DE LIAISON					COMPTE DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets					* Compte de liaison inter-volets	41 140,00	98 736,00
* Compte de liaisons moyens communs					* Compte de liaisons moyens communs		
Total III					Total IV	41 140,00	98 736,00
TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III)	5 082 099,61		5 082 099,61	7 379 078,62	TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III + Total IV)	5 082 099,61	7 379 078,62

CPF

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	10 056 297,66				10 056 297,66
Engagements & compléments					0,00
TOTAL I	10 056 297,66	0,00	0,00	0,00	10 056 297,66
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	2 241 322,63				2 241 322,63
Annulations de l'exercice N	5 237 576,43				5 237 576,43
TOTAL II	7 478 899,06	0,00	0,00	0,00	7 478 899,06
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	2 577 398,60	0,00	0,00	0,00	2 577 398,60

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	7 008 666,97				
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				0,00	
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				21%	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				0,00	
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				0,00	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	7 008 666,97	0,00	0,00		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	2 569 409,15				
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	2 569 409,15	0,00	0,00	0,00	2 569 409,15
Échéance à moins d'un an	2 569 409,15	0,00	0,00	0,00	2 569 409,15
Échéance à plus d'un an			0,00	0,00	0,00

Section financière dédiée aux
contributions conventionnelles

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	CONVENTIONNEL	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	56 477 818,16	51 488 443,98
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	56 477 818,16	51 488 443,98
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	117 839 195,72	104 923 133,93
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	363 314,38	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	363 314,38	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	293 572,39	411 997,82
* Autres produits	293 572,39	411 997,82
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	801 316,19	1 750 287,29
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	801 316,19	1 750 287,29
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE	0,00	0,00
Total I - PRODUITS DE FORMATION	175 775 216,84	158 573 863,02
CHARGES DE FORMATION	147 944 655,15	125 537 002,54
Actions individuelles	134 024 485,73	111 895 276,02
* Coûts pédagogiques	100 126 933,95	85 587 672,98
* Coûts pédagogiques au titre du DIF	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre du CBC	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE	0,00	0,00
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	23 894 668,24	19 379 993,29
* Transports, Hébergements & Repas	9 232 550,78	6 398 227,60
* Charges liées aux congés VAE		
* Formations HTT		
* Charges liées aux CBC et congés examens		
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques	215 736,93	150 093,08
* Autres	554 595,83	379 289,07
Actions collectives & opérations groupées	12 992 214,23	10 689 633,12
* Coûts pédagogiques	12 397 144,04	10 442 442,20
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	0,00	0,00
* Transports, Hébergements & Repas	595 070,19	247 190,92
* Matériels pédagogiques	0,00	0,00
* Autres	0,00	0,00
* Charges à payer pour EFF	927 955,19	2 952 093,40
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 065 297,32	1 343 238,45
* Autres charges	20 880,91	3 783,65
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	1 044 416,41	1 339 454,80
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP		
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	CONVENTIONNEL	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	285 354,30	724 069,08
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	285 354,30	724 069,08
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVERSERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	149 295 306,77	127 604 310,07
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	26 479 910,07	30 969 552,95
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	9 312 486,66	10 626 036,87
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	9 312 486,66	10 626 036,87
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	17 167 423,41	20 343 516,08
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	245 065,07	14 186,04
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	245 065,07	14 186,04
*Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	245 065,07	14 186,04
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	233 132,44
* Autres produits exceptionnels	0,00	233 132,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	233 132,44
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	25 100,82	3 404,65
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	17 387 387,66	20 587 429,91

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 CONVENTIONNEL

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement	5 369 508,54	5 369 508,54
					* Report à nouveau	136 701 367,47	116 113 937,56
					* Résultat de l'exercice	17 387 387,66	20 587 429,91
					Total I	159 458 263,67	142 070 876,01
					* Provisions pour charges de formation	285 354,30	801 316,19
					* Provisions pour EFF		
					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges		
					* fonds dédiés		
					Total II	285 354,30	801 316,19
Total I	5 241 331,31		5 241 331,31	6 511 008,19	Total II	285 354,30	801 316,19
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
					* Emprunt et dettes assimilées (banques)		
* Adhérents et comptes rattachés	89 182 938,01		89 182 938,01	76 631 718,78	* Adhérents et comptes rattachés	10 014 396,93	11 295 165,49
* Etat					* Fournisseurs		
* Autres créances					* Fiscales et sociales	25 100,82	3 404,65
. Appel à projet FPSPP							
. Autres Subventions	87 487 828,44		87 487 828,44	25 758 489,06	* Autres dettes		
. Au titre de la péréquation					- transferts et excédents		
. Autres créances					- autres	1 971,73	1 724 657,71
					- Charges à payer sur EFF	66 234 331,03	65 306 375,84
* Valeurs mobilières de placement	79 232 811,79		79 232 811,79	40 782 008,45			
* Disponibilités (banques)	28 395 371,90		28 395 371,90	81 150 966,44	* Produits constatés d'avance	46 970 029,90	654 000,95
* Charges constatées d'avance					Total III	123 245 830,41	78 983 604,64
Total II	284 298 950,14		284 298 950,14	224 323 182,73	Total III	123 245 830,41	78 983 604,64
Total I + Total II	289 540 281,45		289 540 281,45	230 834 190,92	Total I + Total II + Total III	282 989 448,38	221 855 796,84
COMPTE DE LIAISON					COMPTE DE LIAISON		
					* Compte de liaison inter-volets	1 864 580,25	2 517 668,54
* Compte de liaison inter-volets					* Compte de liaisons moyens communs	4 686 252,82	6 460 725,54
* Compte de liaisons moyens communs							
					Total IV	6 550 833,07	8 978 394,08
Total III					TOTAL GENERAL		
					(Total I + Total II + Total III)	289 540 281,45	230 834 190,92
TOTAL GENERAL					TOTAL GENERAL		
(Total I + Total II + Total III)	289 540 281,45		289 540 281,45	230 834 190,92	(Total I + Total II + Total III + Total IV)	289 540 281,45	230 834 190,92

CONVENTIONNEL

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	2 904 157,13	9 352 843,36	71 756 878,55		84 013 879,04
Engagements & compléments	-43,50	50 564,66	187 043,41	127 159 174,91	127 396 739,48
TOTAL I	2 904 113,63	9 403 408,02	71 943 921,96	127 159 174,91	211 410 618,52
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	420 406,45	3 510 773,63	46 642 734,64	34 280 564,72	84 854 479,44
Annulations de l'exercice N	2 050 055,45	3 976 635,30	17 348 733,37	11 174 523,89	34 549 948,01
TOTAL II	2 470 461,90	7 487 408,93	63 991 468,01	45 455 088,61	119 404 427,45
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	433 651,73	1 915 999,09	7 952 453,95	81 704 086,30	92 006 191,07

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	2 868 098,33	9 352 843,36	53 085 434,15		
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				127 159 174,91	
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				29%	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				36 937 396,81	
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				34 280 564,72	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	2 868 098,33	9 352 843,36	53 085 434,15		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	433 651,73	1 907 011,97	7 952 453,95		
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	433 651,73	1 907 011,97	7 952 453,95	55 941 213,38	66 234 331,03
Échéance à moins d'un an	433 651,73	1 906 589,68	7 896 077,47	53 867 674,72	64 103 993,60
Échéance à plus d'un an	0,00	422,29	56 376,48	2 073 538,66	2 130 337,43



uniformation

#cohésionsociale

Section financière dédiée aux
contributions volontaires

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	TOTAL VOLONTAIRE	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-1 378 489,88	2 079,61
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	-1 378 489,88	2 079,61
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE		
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	24 071 982,74	22 216 243,07
Reprise PCA VOLONTAIRE	778 819,95	4 889 795,84
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 625 831,17	456 200,38
* Autres produits	8 633,21	73 398,34
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 617 197,96	382 802,04
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES		0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE		
Total I - PRODUITS DE FORMATION	25 098 143,98	27 564 318,90
CHARGES DE FORMATION	16 117 080,24	17 758 770,26
<i>Actions individuelles</i>	16 220 347,92	17 328 360,17
* Coûts pédagogiques	15 595 574,90	16 783 530,31
* Coûts pédagogiques au titre du DIF	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre du CBC	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE	0,00	0,00
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	222 190,34	258 385,77
* Transports, Hébergements & Repas	256 755,15	244 968,29
* Charges liées aux congés VAE		
* Formations HTT		
* Charges liées aux CBC et congés examens		
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques	145 827,53	41 475,80
* Autres	0,00	0,00
<i>Actions collectives & opérations groupées</i>	-2 500,00	14 645,48
* Coûts pédagogiques	0,00	12 145,48
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	0,00	0,00
* Transports, Hébergements & Repas	0,00	0,00
* Matériels pédagogiques	0,00	0,00
* Autres	-2 500,00	2 500,00
* Charges à payer pour EFF	-100 767,68	415 764,61
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	7 579 727,28	8 470 688,25
* Autres charges	102,29	139 439,60
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	7 579 624,99	8 331 248,65
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP		
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	TOTAL VOLONTAIRE	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVERSERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	23 696 807,52	26 229 458,51
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	1 401 336,46	1 334 860,39
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	1 491 048,12	1 332 974,58
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 491 048,12	1 332 974,58
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	-89 711,66	1 885,81
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	0,00	0,00
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	0,00	0,00
*Autres		
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	29 858,70
* Autres produits exceptionnels	0,00	29 858,70
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	29 858,70
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	0,00	0,00
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	-89 711,66	31 744,51

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 TOTAL VOLONTAIRE

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement	898 453,67	898 453,67
* Immobilisations incorporelles					* Report à nouveau	840 377,27	808 632,76
* Immobilisations corporelles					* Résultat de l'exercice	-89 711,66	31 744,51
* Immobilisations en cours					Total I	1 649 119,28	1 738 830,94
* Immobilisations financières							
* Autres					* Provisions pour charges de formation		
					* Provisions pour EFF		
					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges		
* Compte de liaisons investissement	839 204,12		839 204,12	815 928,97	* fonds dédiés		1 617 197,96
Total I	839 204,12		839 204,12	815 928,97	Total II		1 617 197,96
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
					* Emprunt et dettes assimilées (banques)		
* Adhérents et comptes rattachés							
* Etat					* Adhérents et comptes rattachés		
* Autres créances					* Fournisseurs		
. Appel à projet FPSPP					* Fiscales et sociales		
. Autres Subventions	151 410,02		151 410,02	2 529 899,90			
. Au titre de la péréquation					* Autres dettes		
. Autres créances					- transferts et excédents		
					- autres		0,48
* Valeurs mobilières de placement					- Charges à payer sur EFF	350 985,04	451 752,72
* Disponibilités (banques)	8 283 427,96		8 283 427,96	9 450 581,07	* Produits constatés d'avance	6 068 391,34	7 847 211,29
* Charges constatées d'avance					Total III	6 419 376,38	8 298 964,49
Total II	8 434 837,98		8 434 837,98	11 980 480,97	Total I + Total II + Total III	8 068 495,66	11 654 993,39
Total I + Total II	9 274 042,10		9 274 042,10	12 796 409,94			
COMPTES DE LIAISON					COMPTES DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets					* Compte de liaison inter-volets	455 217,48	331 788,77
* Compte de liaisons moyens communs					* Compte de liaisons moyens communs	750 328,96	809 627,78
Total III					Total IV	1 205 546,44	1 141 416,55
TOTAL GENERAL					TOTAL GENERAL		
(Total I + Total II + Total III)	9 274 042,10		9 274 042,10	12 796 409,94	(Total I + Total II + Total III + Total IV)	9 274 042,10	12 796 409,94

VOLONTAIRE

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	0,00	461 176,43	19 404,00		480 580,43
Engagements & compléments		624 055,17		105 083,80	729 138,97
TOTAL I	0,00	1 085 231,60	19 404,00	105 083,80	1 209 719,40
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N		621 635,56	13 854,00	36 488,00	671 977,56
Annulations de l'exercice N		92 177,60	0,00	9 323,87	101 501,47
TOTAL II	0,00	713 813,16	13 854,00	45 811,87	773 479,03
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0,00	371 418,44	5 550,00	59 271,93	436 240,37

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	0,00	434 821,52	16 931,20		
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				105 083,80	
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				10%	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				10 508,38	
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				36 488,00	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	0,00	434 821,52	16 931,20		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	0,00	287 347,62	5 550,00		
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0,00	287 347,62	5 550,00	58 087,42	350 985,04
Échéance à moins d'un an	0,00	287 347,62	5 550,00	58 087,42	350 985,04
Échéance à plus d'un an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Section financière dédiée
à France compétences

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	France compétences	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	0,00	0,00
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	1 671 224,31	133 428 362,87
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Autres produits	0,00	0,00
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives		
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES		
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE		
Total I - PRODUITS DE FORMATION	1 671 224,31	133 428 362,87
CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
<i>Actions individuelles</i>	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques		
* Coûts pédagogiques au titre du DIF		
* Coûts pédagogiques au titre du CBC		
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE		
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations		
* Transports, Hébergements & Repas		
* Charges liées aux congés VAE		
* Formations HTT		
* Charges liées aux CBC et congés examens		
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques		
* Autres		
<i>Actions collectives & opérations groupées</i>	0,00	0,00
* Coûts pédagogiques		
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations		
* Transports, Hébergements & Repas		
* Matériels pédagogiques		
* Autres		
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 671 224,31	133 428 362,87
* Autres charges		
* Charges à payer pour EFF	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments		
* Transfert de fonds mutualisés CUFPA France competence	1 671 224,31	133 428 362,87
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents		
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP		
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	France compétences	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVESERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	1 671 224,31	133 428 362,87
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT		
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	0,00	0,00
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	0,00	0,00
* Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	0,00
* Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	0,00
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)		
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	0,00	0,00

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 FRANCE COMPETENCES

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement		
					* Report à nouveau		
					* Résultat de l'exercice		
					Total I		
					* Provisions pour charges de formation		
					* Provisions pour EFF		
					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges		
					* fonds dédiés		
					Total II		
Total I							
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
					* Emprunt et dettes assimilées (banques)		
* Adhérents et comptes rattachés				6 618,06			
* Etat							
* Autres créances					* Adhérents et comptes rattachés		13 507,06
. Appel à projet FPSPP					* Fournisseurs		
. Autres Subventions					* Fiscales et sociales		
. Au titre de la péréquation							
. Autres créances					* Autres dettes		
					- transferts et excédents		
* Valeurs mobilières de placement					- autres		
* Disponibilités (banques)				6 889,00	- Charges à payer sur EFF		
* Charges constatées d'avance					* Produits constatés d'avance		
Total II				13 507,06	Total III		13 507,06
Total I + Total II				13 507,06	Total I + Total II + Total III		13 507,06
COMPTES DE LIAISON					COMPTES DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets					* Compte de liaison inter-volets		
* Compte de liaisons moyens communs					* Compte de liaisons moyens communs		
Total III					Total IV		
TOTAL GENERAL (Total I + Total II +Total III)				13 507,06	TOTAL GENERAL (Total I + Total II +Total III + Total IV)		13 507,06



uniformation

#cohésionsociale

Section financière dédiée aux
contributions au CIF-CDI

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	C.I.F - C.D.I	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	0,00	0,00
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	0,00	0,00
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	83 665,65	219 453,54
* Autres produits	83 665,65	219 453,54
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE	0,00	0,00
Total I - PRODUITS DE FORMATION	83 665,65	219 453,54
CHARGES DE FORMATION	-200 932,61	3 447,40
Actions individuelles	232 702,67	2 304 178,86
* Coûts pédagogiques	71 892,16	595 015,40
* Coûts pédagogiques au titre du DIF		
* Coûts pédagogiques au titre du CBC		
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE		
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	65 586,18	1 315 707,59
* Transports, Hébergements & Repas	2 804,96	63 778,13
* Charges liées aux congés VAE	4 027,26	24 160,01
* Formations HTT	87 048,11	295 286,52
* Charges liées aux CBC et congés examens	1 344,00	10 231,21
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques		
* Autres		
* Charges à payer pour EFF	-433 635,28	-2 300 731,46
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	42 583,88	16 625,11
* Autres charges	42 583,88	16 625,11
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP	0,00	0,00
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	C.I.F - C.D.I	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVESERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	-158 348,73	20 072,51
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	242 014,38	199 381,03
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	242 014,38	199 381,03
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	2 309,47	2 769,98
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	2 309,47	2 769,98
* Autres	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	2 309,47	2 769,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	0,00
* Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	0,00
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	554,27	664,80
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	243 769,58	201 486,21

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 CIF CDI

ACTIF	EXERCICE 2022					EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	BRUT	AMORT. PROV.	NET			
ACTIF IMMOBILISE							FONDS PROPRES :		
							Fonds associatif et réserves		
* Immobilisations incorporelles							* Fonds associatif		
							* Réserves		
							- réserve affectée aux E.F.F.		
* Immobilisations corporelles							- Report à nouveau Fonds roulement	2 100 485,28	2 100 485,28
							* Report à nouveau	-1 160 952,42	-1 362 438,63
* Immobilisations en cours							* Résultat de l'exercice	243 769,58	201 486,21
							Total I	1 183 302,44	939 532,86
* Immobilisations financières									
* Autres							* Provisions pour charges de formation		
* Compte de liaisons investissement							* Provisions pour EFF		
							* Provisions pour non utilisation subvention		
							* Provisions pour risques et charges		
							* fonds dédiés		
Total I							Total II		
ACTIF CIRCULANT							DETTES		
* Adhérents et comptes rattachés							* Emprunt et dettes assimilées (banques)		2 958 178,37
* Etat									
* Autres créances							* Adhérents et comptes rattachés		
. Appel à projet FPSPP							* Fournisseurs		
. Autres Subventions							* Fiscales et sociales	554,27	664,80
. Au titre de la péréquation									
. Autres créances							* Autres dettes		
* Valeurs mobilières de placement				5 542 719,60		5 542 719,60	- transferts et excédents		
* Disponibilités (banques)	2 445 794,60		2 445 794,60	51 229,60		51 229,60	- autres		
							- Charges à payer sur EFF	1 261 937,89	1 695 573,17
* Charges constatées d'avance							* Produits constatés d'avance		
Total II	2 445 794,60		2 445 794,60			5 593 949,20	Total III	1 262 492,16	4 654 416,34
Total I + Total II	2 445 794,60		2 445 794,60			5 593 949,20	Total I + Total II + Total III	2 445 794,60	5 593 949,20
COMPTES DE LIAISON							COMPTES DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets							* Compte de liaison inter-volets		
* Compte de liaisons moyens communs							* Compte de liaisons moyens communs		
Total III							Total IV		
TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III)	2 445 794,60		2 445 794,60			5 593 949,20	TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III + Total IV)	2 445 794,60	5 593 949,20

CIF-CDI

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	3 045 028,14				3 045 028,14
Engagements & compléments	85 535,34				85 535,34
TOTAL I	3 130 563,48	0,00	0,00	0,00	3 130 563,48
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	232 702,67				232 702,67
Annulations de l'exercice N	1 230 148,03				1 230 148,03
TOTAL II	1 462 850,70	0,00	0,00	0,00	1 462 850,70
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	1 667 712,78	0,00	0,00	0,00	1 667 712,78

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	1 695 573,17				
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				#DIV/0!	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N				0,00	
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	1 695 573,17	0,00	0,00		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	1 261 937,89				
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	1 261 937,89	0,00	0,00	0,00	1 261 937,89
Échéance à moins d'un an	1 050 858,56	0,00			1 050 858,56
Échéance à plus d'un an	211 079,33				211 079,33



uniformation

#cohésionsociale

Section financière dédiée aux
contributions au CIF-CDD

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

Paris, le 26 avril 2023

	C.I.F - C.D.D	
	2022	2021
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
* Aides de l'Etat, des régions et autres collectivités locales	0,00	0,00
* Autres aides :	0,00	0,00
* Appel à projet : part FPSPP	0,00	0,00
* Appel à projet : part FSE	0,00	0,00
COLLECTE DES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	0,00	0,00
TRANSFERTS DE BIENS LIES A LA DEVOLUTION	0,00	0,00
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00
* Transferts de fonds mutualisés entre agréments	0,00	0,00
* Transferts France Compétences	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	206,92	22 577,43
* Autres produits	206,92	22 577,43
* report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
REPRISES PROV NON UTIL SUBVENTION	0,00	0,00
REPRISES SUR PROVISION POUR DEPRECIATION	7 032,36	6 717,00
REPRISE SUR PROVISIONS POUR REVERSEMENT DE COLLECTE		
Total I - PRODUITS DE FORMATION	7 239,28	29 294,43
CHARGES DE FORMATION	-48 498,41	-46 274,39
<i>Actions individuelles</i>	9 597,19	67 969,02
* Coûts pédagogiques	8 443,39	38 952,91
* Coûts pédagogiques au titre du DIF		
* Coûts pédagogiques au titre du CBC		
* Coûts pédagogiques au titre de la VAE		
* Salaires, charges sociales légales et contractuelles assises sur les rémunérations	1 153,80	17 988,06
* Transports, Hébergements & Repas	0,00	3 726,73
* Charges liées aux congés VAE	0,00	0,00
* Formations HTT	0,00	7 301,32
* Charges liées aux CBC et congés examens	0,00	0,00
* Charges au titre du DIF		
* Matériels pédagogiques	0,00	0,00
* Autres	0,00	0,00
* Charges à payer pour EFF	-58 095,60	-114 243,41
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 594 508,70	11 124,55
* Autres charges	1 106,72	11 124,55
* Transfert de fonds mutualisés entre agréments	1 593 401,98	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre de la contribution du FPSPP	0,00	0,00
* Transfert de fonds mutualisés au titre des excédents	0,00	0,00
* Reprise sur fonds réservés du FPSPP		
* Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

Paris, le 26 avril 2023

	C.I.F - C.D.D	
	2022	2021
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	0,00	0,00
* Actions collectives	0,00	0,00
* Actions individuelles	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR EFF	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR NON UTILISATION SUBVENTION	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR REVERSERMENT DE COLLECTE OCTA		
Total II - CHARGES DE FORMATION	1 546 010,29	-35 149,84
RESULTAT DE FORMATION (Total I - Total II)	-1 538 771,01	64 444,27
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total III - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Total IV - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I + Total III - Total II - Total IV)	-1 538 771,01	64 444,27
PRODUITS FINANCIERS (Total V)	208,74	250,36
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	208,74	250,36
*Autres		
CHARGES FINANCIERES (Total VI)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total V - Total VI)	208,74	250,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total VII)	0,00	0,00
* Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VIII)	0,00	0,00
* Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total VII - Total VIII)	0,00	0,00
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total IX)	50,10	60,09
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V + Total VII) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VIII + Total IX)	-1 538 612,37	64 634,54

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 CIF CDD

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
* Immobilisations incorporelles					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
* Immobilisations corporelles					- Report à nouveau Fonds roulement	772 708,55	772 708,55
					* Report à nouveau	765 903,82	701 269,28
* Immobilisations en cours					* Résultat de l'exercice	-1 538 612,37	64 634,54
					Total I		1 538 612,37
* Immobilisations financières					* Provisions pour charges de formation		
* Autres					* Provisions pour EFF		
* Compte de liaisons investissement					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* Provisions pour risques et charges		
					* fonds dédiés		
Total I					Total II		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
* Adhérents et comptes rattachés					* Emprunt et dettes assimilées (banques)		
* Etat					* Adhérents et comptes rattachés		
* Autres créances					* Fournisseurs		
. Appel à projet FPSPP					* Fiscales et sociales		291,43
. Autres Subventions					* Autres dettes		
. Au titre de la péréquation					- transferts et excédents		
. Autres créances					- autres	1 593 401,98	
* Valeurs mobilières de placement				500 971,43	- Charges à payer sur EFF		58 095,60
* Disponibilités (banques)	1 593 401,98		1 593 401,98	1 096 027,97	* Produits constatés d'avance		
* Charges constatées d'avance							
Total II	1 593 401,98		1 593 401,98	1 596 999,40	Total III	1 593 401,98	58 387,03
Total I + Total II	1 593 401,98		1 593 401,98	1 596 999,40	Total I + Total II + Total III	1 593 401,98	1 596 999,40
COMPTE DE LIAISON					COMPTE DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets					* Compte de liaison inter-volets		
* Compte de liaisons moyens communs					* Compte de liaisons moyens communs		
Total III					Total IV		
TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III)	1 593 401,98		1 593 401,98	1 596 999,40	TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III + Total IV)	1 593 401,98	1 596 999,40

CIF-CDD

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Tableau de suivi du restant à financer par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	128 336,44				128 336,44
Engagements & compléments	26 564,05				26 564,05
TOTAL I	154 900,49	0,00	0,00	0,00	154 900,49
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	9 537,20				9 537,20
Annulations de l'exercice N	145 363,29				145 363,29
TOTAL II	154 900,49	0,00	0,00	0,00	154 900,49
Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DE SUIVI DES CHARGES A PAYER POUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DE FORMATION

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	<2020	2020	2021	2022	TOTAL
Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	58 095,60				
Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					
Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				#DIV/0!	
Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					
Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N					
Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	58 095,60	0,00	0,00		
Charge à payer pour engagements de financement de formation	0,00				
Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Échéance à moins d'un an					0,00
Échéance à plus d'un an					0,00

MOYENS COMMUNS :

UNIGESTION

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	unigestion	
	2022	2021
PRODUITS DIVERS DE FONCTIONNEMENT	35 452 670,03	29 320 267,58
* <i>Autres produits de gestion</i>	35 452 670,03	29 320 267,58
- Produits divers de gestion	324 431,58	281 462,29
- Gestion des volets	29 697 318,11	28 335 035,52
- Subvention de Fonctionnement	5 430 920,34	703 769,77
REPRISE SUR PROVISIONS DE FONCTIONNEMENT	403 978,00	2 239 695,00
* Reprise sur provisions pour charges	403 978,00	2 239 695,00
TRANSFERTS DE CHARGES	115 086,43	149 321,89
Total I - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	35 971 734,46	31 709 284,47
Achats et autres charges externes	9 984 472,80	8 476 325,69
Impôts et taxes	2 242 092,24	2 174 663,46
Charges de personnel	21 671 279,51	19 818 632,68
Autres charges de gestion courante	100 086,54	28 453,65
Dotations aux amortissements	1 556 904,67	1 441 886,67
Dotations aux provisions	411 792,88	2 399 524,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	-2 630 630,00
Total II - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	35 966 628,64	31 708 856,15
RESULTAT D'ACTIVITE (non financier) (Total I - Total II)	5 105,82	428,32
PRODUITS FINANCIERS (Total III)	132,09	102,96
* Produits nets sur cession VMP	0,00	0,00
* Autres produits financiers	132,09	102,96
CHARGES FINANCIERES (Total IV)	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (Total III - Total IV)	132,09	102,96
PRODUITS EXCEPTIONNELS (Total V)	0,00	1 061 159,86
* Autres produits exceptionnels	0,00	1 061 159,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Total VI)	5 215,11	1 061 674,06
* Autres charges exceptionnelles	5 215,11	1 061 674,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Total V - Total VI)	-5 215,11	-514,20
IMPOT SUR LES SOCIETES (Total VII)	22,80	17,08
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE (Total I + Total III + Total V) - (Total II + Total IV + Total VI + Total VI + Total VII)	0,00	0,00

BILAN AVANT AFFECTATION DU RESULTAT 2022 UNIGESTION

ACTIF	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021	PASSIF	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES :		
					Fonds associatif et réserves		
					* Fonds associatif		
					* Réserves		
					- réserve affectée aux E.F.F.		
					- Report à nouveau Fonds roulement		
					* Report à nouveau		
					* Résultat de l'exercice	0,00	
					Total I	0,00	
					* Provisions pour charges	2 389 048,00	2 399 524,00
					* Provisions pour EFF		
					* Provisions pour non utilisation subvention		
					* fonds dédiés		
Total I	52 839 837,25	36 148 500,08	16 691 337,17	17 283 756,36	Total II	2 389 048,00	2 399 524,00
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
					* Emprunt et dettes assimilées (banques)	16 519 389,00	15 766 662,84
* Adhérents et comptes rattachés							
* Etat							
* Autres créances					* Adhérents et comptes rattachés		
. Appel à projet FPSPP					* Fournisseurs	1 328 543,87	1 398 802,84
. Autres Subventions	4 002 955,60		4 002 955,60	3 363 669,02	* Fiscales et sociales	9 274 965,55	8 342 319,58
. Au titre de la péréquation							
. Autres créances	2 082 524,30		2 082 524,30	3 116 844,03	* Autres dettes		
					- transferts et excédents		
* Valeurs mobilières de placement	71 330,73		71 330,73	71 235,74	- autres	6 688 240,82	8 914 730,95
* Disponibilités (banques)	7 836 258,72		7 836 258,72	9 625 057,10			
					* Produits constatés d'avance	2 287 012,49	3 004 134,26
* Charges constatées d'avance	958 674,73		958 674,73	428 719,73			
Total II	14 951 744,08		14 951 744,08	16 605 525,62	Total III	36 098 151,73	37 426 650,47
Total I + Total II	67 791 581,33	36 148 500,08	31 643 081,25	33 889 281,98	Total I + Total II + Total III	38 487 199,73	39 826 174,47
COMPTE DE LIAISON					COMPTE DE LIAISON		
* Compte de liaison inter-volets	8 611 799,55		8 611 799,55	6 070 896,08	* Compte de liaison inter-volets		
* Compte de liaisons moyens communs	14 923 656,10		14 923 656,10	17 149 752,77	* Compte de liaisons moyens communs		
					* Compte de liaisons immobilisations	16 691 337,17	17 283 756,36
Total III	23 535 455,65		23 535 455,65	23 220 648,85	Total IV	16 691 337,17	17 283 756,36
TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III)	91 327 036,98	36 148 500,08	55 178 536,90	57 109 930,83	TOTAL GENERAL (Total I + Total II + Total III + Total IV)	55 178 536,90	57 109 930,83